



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du jeudi 20 mars 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 14 mars 2025

Secrétaire de séance : Madame Camille VYNCKIER-LOBROS

L'An deux mil vingt-cinq, le vingt mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (27) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS.

Excusé(s) ou Absent(s) : (6) Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Lilliane DENYS (pouvoir donné à Marylène HEYE), Madame Aurélie LAPERE (pouvoir donné à Mme le Maire), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Camille VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Monsieur Gautier MIGNOT (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE).

---

## **2 - APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – LANCEMENT D'UNE NOUVELLE REVISION.**

### Rapport de Madame le Maire

Vu en commission générale le 10 mars 2025.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document de gestion de crise élaboré à l'initiative du Maire pour son usage, celle de l'équipe municipale élue et des membres du Poste de Commandement Communal (PCC).

Le PCS détermine en fonction des événements majeurs, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Il définit les procédures à mettre en œuvre pour la gestion du risque, en fonction de la structure et des moyens de la commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document qui régit l'organisation communale avec pour objectifs :

- faire face aux réalités des prises de décision en temps de crise
- offrir un cadre à l'action municipale et planifier au mieux les actions de sauvegarde
- organiser l'existant et valoriser les savoirs en matière de risques et de gestion des crises

- appuyer le Maire, qui est au centre du dispositif communal, dans le cadre de ses pouvoirs de police

Actions à mettre en œuvre :

- informer
- alerter
- mettre à l'abri
- interdire
- soutenir
- assister
- reloger

Le PCS est créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004, codifiée en 2012 dans le Code de la Sécurité Intérieure. Le Maire agit en tant que « Directeur des Opérations de Secours ». Il est le premier acteur impliqué dans la gestion de crise puisqu'il détient les pouvoirs de police.

Le document est obligatoire pour les communes couvertes par un plan de prévention des risques ou un plan particulier d'intervention. S'agissant de la commune de Neuville-en-Ferrain celle-ci est couverte par un plan de prévention des risque naturels d'inondation par ruissellement modifié en date du 21 janvier 2025 par arrêté préfectoral. Par ailleurs, le dossier départemental des risques majeurs adopté par un arrêté préfectoral en date du 24 octobre 2023 est venu compléter les risques majeurs auxquels Neuville-en-Ferrain est exposé.

L'actualisation des données et la réalisation d'un exercice de simulation sont obligatoires tous les 5 ans. La mise à jour des annuaires de crise 1 à 2 fois par an est fortement conseillée.

Au-delà du cadre réglementaire qui impose à la ville de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde, la volonté est d'assurer efficacement la mission de protection de tous les concitoyens. Le PCS est d'abord un outil permettant de faire face, de façon organisée, à des risques identifiés ou non, survenus sur notre territoire.

Par ailleurs, soucieuse de mettre en œuvre une amélioration continue de ses procédures et des usages qui en découlent, la commune s'est pleinement inscrite dans la démarche d'élaboration à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille d'un plan métropolitain de sauvegarde (PMS). Dans ce contexte et dans le cadre des différents moments de travail qui sont organisés, la commune aura l'occasion de s'enrichir des pratiques existantes et pourra mettre en œuvre une révision de son PCS à mesure de l'avancée de l'élaboration du PMS.

La commune de Neuville-en-Ferrain souhaite s'appuyer sur une organisation en veille, basée sur l'expérience du quotidien, le principe de l'amélioration continue et la rigueur de gestion pour maintenir les dispositions établies opérationnelles.

Les membres de la cellule de crise municipale recevront une information et un premier exercice interne de simulation devra être réalisé.

Pour être pleinement efficace, l'organisation mise en place devra être accompagnée d'une mesure régulière de conformité des dispositions aux objectifs attendus, renforcée par une dynamique d'écoute.

Son opérationnalité sera donc complétée par des exercices de mise en situation et d'audits.

Le PCS est le fruit d'un travail transversal et de la conviction de la mission de service public qui anime l'ensemble de ses acteurs, également impliqués dans le processus des astreintes (stabilisé pour les élus et les cadres).

Le document reste en l'état d'optimisation d'un point de vue technique et de recueil de données. Les acteurs sont sensibilisés aux situations d'urgence et acquièrent ainsi des réflexes adaptés et des compétences spécifiques appréciables dans ces situations.

La mise à jour du PCS est essentielle pour l'actualisation des données. Il est révisé en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques, de la réglementation, de l'organisation de la commune et des retours d'expérience des exercices annuels de simulation. Dans tous les cas, le délai de révision ne peut excéder 5 ans.

Ceci exposé, après présentation en Comité Social territorial, le conseil municipal est invité à approuver la démarche sur la prise de l'arrêté d'approbation du PCS, à porter à la connaissance du public l'existence et la révision du PCS, à transmettre celui-ci en préfecture.

- **Ouï l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le  
28 MARS 2025  
NEUVILLE EN FERRAIN



Marie TONNERRE-DESMET

  
Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-Présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Ville de Neuville-en-Ferrain

Région : Hauts-de-France

Département : Nord

Arrondissement : Lille

Code postal : 59960

Code INSEE : 59426

Superficie : 6,18 km<sup>2</sup>

Population : 10 207 habitants



## Sommaire

---

ARRETE MUNICIPAL	Page 03
CADRE REGLEMENTAIRE	Page 04
MISE A JOUR DU PLAN DE SAUVEGARDE	Page 05
MODALITES DE DECLENCHEMENT DU PLAN	Page 06
PRÉAMBULE	Page 07
<b>CHAPITRE 1 : RECENSEMENT DES RISQUES MAJEURS</b>	<b>Page 08</b>
<b>CHAPITRE 2 : CARTOGRAPHIE FONCTIONNELLE DE LA COMMUNE</b>	<b>Page 14</b>
<b>CHAPITRE 3 : LE DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>Page 19</b>
A – SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX	Page 20
B – CELLULE DE CRISE CCM – POSTE DE COMMANDEMENT	Page 21
C – FICHES ACTIONS REFLEXES	Page 22
FICHE ACTION MADAME LE MAIRE	Page 23
FICHE ACTION SUIVI PC ET SECRETARIAT	Page 24
RESPONSABLE ACCUEIL POPULATION – SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	Page 25
RESPONSABLE COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES – INFORMATIQUE	Page 26
RESPONSABLE INTERVENTION	Page 28
RESPONSABLES DES E.R.P.	Page 30

FICHE D'ACCUEIL DES POPULATIONS	Page 32
RESPONSABLE LOGISTIQUE	Page 33
RESPONSABLE ECONOMIE	Page 35
QUESTIONNAIRE	Page 36
RESPONSABLE FINANCEMENT	Page 37
D – DISPOSITIF D'ALERTE	Page 38
1. ORGANISATION DE L'ALERTE	Page 39
2. CIRCUIT DE L'ALERTE	Page 40
3. LISTE DES RUES DU CIRCUIT D'ALERTE	Page 41
4. ALERTE DE LA POPULATION	Page 42
5. STRATÉGIES OPERATIONNELLES COMMUNALES	Page 43
<b>CHAPITRE 4 : ANNUAIRE DE CRISE</b>	<b>Page 44</b>
AUTORITES - ADMINISTRATIONS	Page 45
CELLULE DE CRISE MUNICIPALE	Page 46
PERSONNEL MUNICIPAL DISPOSANT D'UN TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL	Page 48
ANNUAIRE LIEUX PUBLICS ADMINISTRATIFS	Page 50
ADMINISTRATIONS FRONTALIERES	Page 51
LIEUX PUBLICS D'HEBERGEMENT ET DE LOISIRS	Page 52
ASSOCIATIONS DE SECOURISME	Page 53
LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT LES ENFANTS	Page 54
PROFESSIONNELS DE SANTE	Page 56
ANNUAIRE DES URGENCES	Page 60
ANNUAIRE ECONOMIE	Page 61
ANNUAIRE DE PREFECTURE	Page 79
<b>CHAPITRE 5 : LES MOYENS RECENSES</b>	<b>Page 80</b>
LES VEHICULES DETENUS	Page 80
LES MOYENS MATERIELS - LE MATERIEL DE SECOURS	Page 82
LES BATIMENTS SCOLAIRES - RESTAURATION ET ANNEXES	Page 83
LES LIEUX D'HEBERGEMENT TEMPORAIRES – SALLES DE SPORTS	Page 85
LES LIEUX D'HEBERGEMENT - LOGEMENTS D'URGENCE	Page 87
LES FOURNISSEURS D'URGENCE	Page 88
APPROVISIONNEMENT - ALIMENTATION (EAU, NOURRITURE...)	Page 89

## ARRETÉ MUNICIPAL PORTANT APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

### Arrêté municipal portant approbation du plan communal de sauvegarde

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212 – 2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;
  - Vu le Code de la Sécurité Intérieure, son article L 731-1 et suivants relatifs au plan communal de sauvegarde ainsi que ses articles R731-1 et suivants ;
  - Vu la loi n°2003-669 du 30 juillet 2003 relative à la prévention de risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages
  - Vu l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2023 relatif au droit à l'information des citoyens sur les risques majeurs et technologiques .
  - Vu l'arrêté préfectoral relatif à l'état des risques et pollutions de biens immobiliers situés sur la commune de Neuville-en-Ferrain en date du 23 juillet 2020 ; (p155)
  - Vu l'arrêté préfectoral portant approbation du plan de prévention des risques d'inondation par ruissellement au Nord-Ouest de l'arrondissement de Lille ;
  - Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2007 portant création et application d'un Plan communal de sauvegarde sur le territoire communal, afin d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise et d'assurer l'information préventive et la protection de la population.
  - Considérant que la Commune est exposée à divers risques et notamment aux risques majeurs identifiés dans le Document départemental sur les risques majeurs tels que les risques inondation ou sismique
- Considérant qu'il appartient au Maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toute mesure utile en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune
- Considérant qu'il apparaît nécessaire de mettre à jour et de réviser le Plan communal de sauvegarde susvisé ;

#### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Neuville en Ferrain définissant l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune et établi le 18/12/2007, fait l'objet d'une révision majeure en date du 20/03/2025 ; La version ainsi révisée annule et remplace la précédente version en date du 18/12/2007.

**Article 2** : Le Maire met en œuvre le plan communal de sauvegarde ainsi révisée de sa propre initiative ou sur demande de Monsieur le Préfet du Nord.

**Article 3** : Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable à la Mairie.

**Article 4** : Le Plan Communal de Sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

**Article 5** : Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté

**Article 6** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Article 7** : Une copie du présent arrêté ainsi que du Plan Communal de Sauvegarde annexé sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Nord
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Fait à Neuville en Ferrain, le

Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

## CADRE RÉGLEMENTAIRE

La loi 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile définit dans son article 13 le Plan Communal de Sauvegarde. Ce document vise à améliorer la prévention et la gestion des crises en confortant le rôle des communes, il s'agit du premier texte officialisant ce plan qui donne une assise législative à la réalisation des PCS.

Le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 stipule que le PCS s'intègre dans l'organisation générale des secours : il constitue un outil complémentaire au dispositif ORSEC pour aider le maire à apporter une réponse de proximité à tout évènement de sécurité civile. Il ne concerne que les mesures de sauvegarde de la population, à l'exclusion de toutes missions opérationnelles relevant du secours. Ce document est arrêté et mis en œuvre par le maire et transmis au préfet du département.

La loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers à, de son côté, modifié le cadre réglementaire autour du Plan Communal de Sauvegarde, du Plan Intercommunal de Sauvegarde et des territoires concernés par les deux documents.

Art. R. 731-8 du code de la sécurité intérieure – I. – Les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde sont mis à jour par l'actualisation de l'annuaire opérationnel. Ils sont révisés en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques ainsi que des modifications apportées aux éléments mentionnés aux articles R. 731-1 à R. 731-3. Dans tous les cas, le délai de révision ne peut excéder cinq ans. Il est consultable en mairie. A ce jour, aucun texte réglementaire ne stipule la périodicité de exercices, toutefois il est préconisé que ces derniers soient effectifs annuellement.

Le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 précise que le PCS doit contenir, le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), pour informer sur les risques et les consignes de sécurité. La gestion d'une situation de crise dépend autant de la préparation de la commune que de la réaction des habitants.

Le décret n° 2022-907 du 20 juin 2022 précise de son côté que le Plan Communal de Sauvegarde est adapté aux moyens dont la commune dispose. Il constitue une organisation globale de gestion des événements adaptée à leur nature, à leur ampleur et à leur évolution. Cette organisation globale prévoit des dispositions générales traitant des éléments nécessaires à la gestion de tout type d'évènement.

Les récents évènements (attentats, inondations, tempêtes, et autres effets du dérèglement climatique) ont largement démontré le rôle déterminant des élus locaux en termes de réactivité immédiate et de mise en place de dispositifs permettant de faire face à des situations d'urgence.

Le Plan Communal de Sauvegarde a pour vocation de mettre en place un dispositif permettant de faire face à ce type de situations d'urgence.

### **2 – La Responsabilité du Maire et des élus**

Compte tenu des dispositions de la loi sécurité civile du 22 juillet 1987 et de l'article L 2212-1 du code général des collectivités territoriales, il est de la responsabilité du Maire et des élus municipaux d'anticiper les risques éventuels et la conduite à tenir en situation de crise.

### **3 – Objet du Plan Communal de Sauvegarde**

Le Plan Communal de Sauvegarde est l'outil de gestion de crise. Il est destiné à être mis en œuvre immédiatement en cas de sinistre et doit aider à faire face aux accidents d'origine naturelle ou technologique, ayant des incidences sur le territoire communal.

C'est un document que l'on peut utiliser : Soit comme plan principal dans la gestion d'une crise ne nécessitant pas l'intervention des services de l'Etat, soit comme plan d'accompagnement des plans départementaux ou nationaux.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

# MISE A JOUR DU PLAN DE SAUVEGARDE

**Identité du responsable : Cathy ROBIDET**

**Identité du suppléant : Matthieu FIOEN**

- Assurer la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde en complétant le tableau ci-après
  
- Informer de toutes modifications les destinataires du Plan Communal :
  - Le Préfet
  - Le Service Départemental d'Incendie et de Secours
  - La Police
  - Direction Départementale des Territoires et de la Mer

<b>Pages modifiées</b>	<b>Modifications apportées</b>	<b>Date de réalisation</b>

## DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

# MODALITÉ DE DÉCLENCHEMENT DU PLAN

Le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché par le Maire, ou par son représentant désigné.

Le Plan Communal de Sauvegarde peut être déclenché :

- De la propre initiative du Maire, dès lors que les renseignements reçus par tout moyen ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement et des mesures à mettre en place ; Il en informe alors l'autorité préfectorale.
- Sur conseil de l'autorité préfectorale (Le Préfet ou son représentant).

Dès lors que l'alerte est reçue par Le Maire, celui-ci doit, dans un premier temps, constituer la cellule de crise municipale. Pour cela, il met en œuvre le schéma d'alerte. (Voir page 14)

Le signal d'alerte : (voir page ??? : Organisation de l'alerte)



## PRÉAMBULE

Le Plan communal de sauvegarde a pour ambition de constituer un outil opérationnel propre à gérer un phénomène grave qui peut mettre en cause la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la commune.

Le Code général des collectivités territoriales attribue au Maire des responsabilités importantes en matière de police et d'organisation des secours.

Dans le cadre de la réglementation relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection incendie et à la prévention des risques majeurs, le Maire est responsable des opérations de secours (DOS), lorsque le sinistre n'excède pas le territoire de la commune et ne fait pas l'objet du déclenchement d'un plan d'urgence.

Le Maire est, en conséquence, responsable sur sa commune de la sécurité des populations et des biens, tant que le sinistre n'excède pas ses moyens ou les limites de sa commune, ou que le préfet (l'autorité préfectorale) ne prend pas la direction des opérations (y compris en intervenant sur place).

Dès lors que plusieurs communes sont concernées par un sinistre ou qu'un plan d'urgence est déclenché, les opérations de secours sont placées sous l'autorité du Préfet de Département.

Le Maire peut également faire appel au Préfet pour obtenir de sa part un soutien dans les opérations à mener.

Le Préfet, en vertu de l'article 2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose également d'un pouvoir de substitution en cas de carence du Maire.

Lorsque le Préfet, se substitue au Maire dans l'exercice de son pouvoir de police et lorsque les mesures ne dépassent pas le cadre communal, cette substitution doit être précédée d'une mise en demeure.

## CHAPITRE 1 – RECENSEMENT DES RISQUES MAJEURS

Le recensement des risques, naturels ou technologiques, auxquels est exposée la commune, est le préalable indispensable à la réalisation d'un Plan de secours communal. Il doit permettre d'identifier des scénarios à partir desquels seront déclinées les mesures à mettre en œuvre pour y faire face dans les meilleures conditions.

Les différents types de risques sont les suivants :

**Risques climatiques majeurs** : Les risques climatiques sont des risques particuliers dans la mesure où ils ne peuvent pas être localisés. Il faudra alors prêter attention aux personnes « sensibles », c'est-à-dire les personnes âgées, à mobilité réduite, nécessitant des soins. Dans la plupart des cas une alerte météorologique est faite, ce qui permet d'anticiper la situation de crise. Pour avoir une meilleure réaction, il convient de séparer les risques climatiques en trois catégories :

- Les intempéries hivernales exceptionnelles (chutes de neige, verglas) ;
- Les tempêtes et les orages ;
- La canicule ;

Les risques liés aux aléas climatiques :

- Les inondations (cours d'eau, maisons) ;
- Les problèmes de circulation (chute d'arbre, circulation dangereuse, accident) ;
- La pollution atmosphérique ;

### La canicule

Les personnes les plus fragiles face au « coup de chaleur » sont les personnes âgées, les enfants de moins de un an, les personnes sans domicile fixe dont la déshydratation peut être extrêmement rapide, et les consommateurs de produits ou de médicaments psychotropes. Le plan départemental de gestion d'une canicule est opérationnel chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre. Il est constitué de 4 niveaux d'alerte destinés à organiser l'aide aux personnes âgées en résidence ou à domicile.

**Pour la canicule, il existe une organisation particulière :**

	Situation
Vigilance verte / niveau 1 Veille saisonnière	Activée automatiquement du 1 <sup>er</sup> juin au 15 septembre : campagnes d'information, installation du comité départemental canicule, repérage des personnes fragiles, actualisation de la liste des lieux rafraîchis et climatisés pour l'accueil des personnes fragiles. Veille quotidienne de l'activité sanitaire
Vigilance jaune / niveau 2 Avertissement chaleur (pré-alerte)	Prévisions à 3 jours d'une vague de chaleur (atteinte ou dépassement des seuils bio-météorologiques + critères qualitatifs). Vérification des dispositifs opérationnels, prévision d'activation du numéro unique de crise
Vigilance orange / niveau 3 Alerte canicule	Déclenchée sur décision préfectorale en lien avec l'ARS. Vague de chaleur effective (la température atteint 34° et ne redescend plus en dessous de 19° la nuit durant 3 jours consécutifs) Mise en œuvre des actions adaptées au phénomène et aux informations d'activité sanitaire (information et prise en charge des personnes sensibles). <b>Canicule info service 0800.06.66.66</b>
Vigilance rouge / niveau 4 Mobilisation maximale	Canicule avec impact sanitaire important, étendue sur une grande partie du territoire ou compliquée d'effets collatéraux (délestages ou pannes électriques, sécheresse, ozone) ; mise en œuvre du dispositif ORSEC La décision du déclenchement de ce niveau relève du Premier Ministre.

**Les risques liés aux aléas climatiques :**

- Les inondations (cours d'eau, maisons)
- Les problèmes de circulation (chute d'arbre, circulation dangereuse, accident)
- La pollution atmosphérique

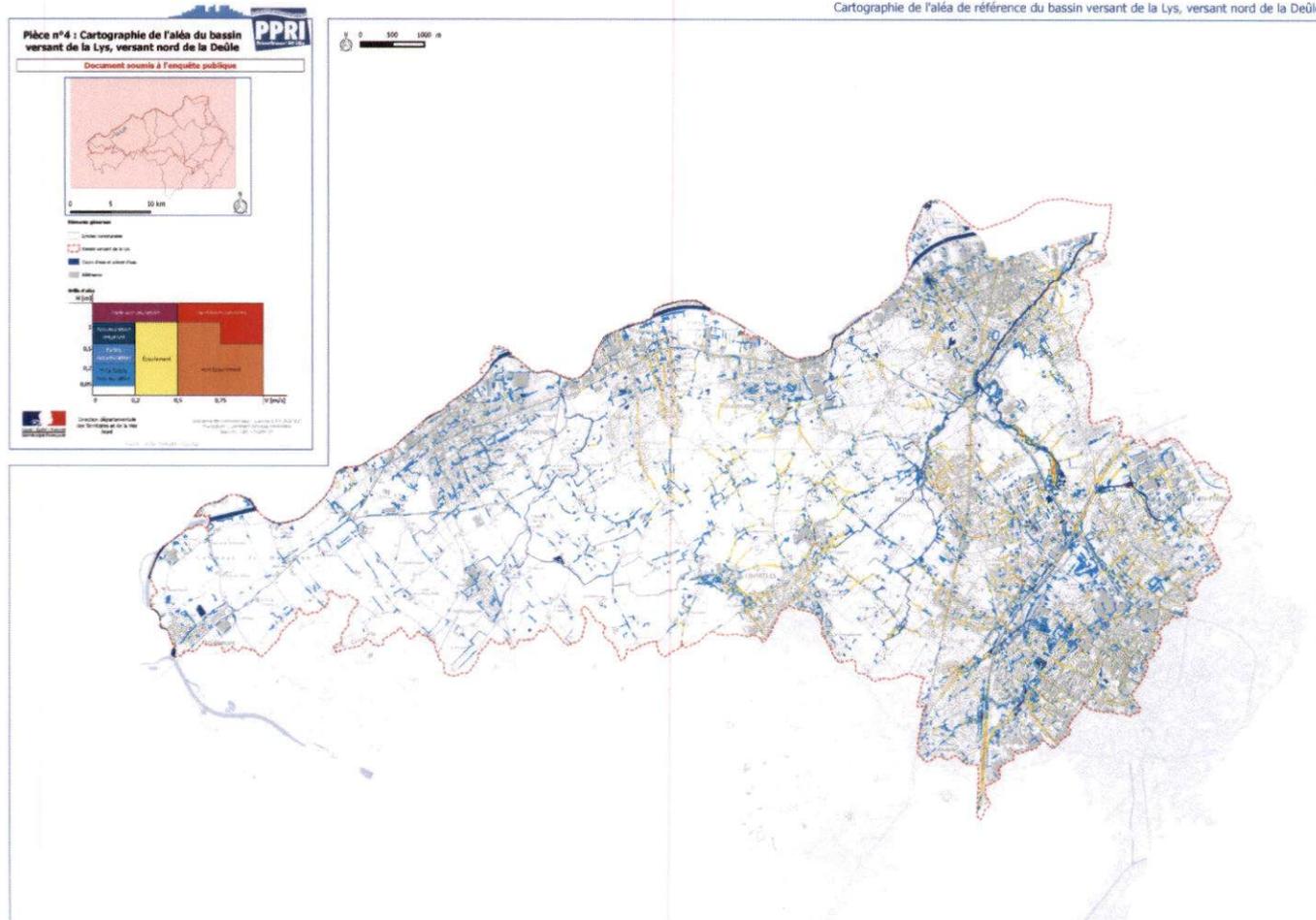
	Situation	Secteurs concernés
Phase de mise en vigilance	Mise en vigilance par Météo France : peu de risques liés à la météorologie	Toute la commune ou un Secteur éventuellement est en phase de crise
Phase de mise en alerte	Mise en alerte par Météo France : dégâts matériels importants peuvent se produire	
Phase de crise	La vie humaine est mise en jeu en raison de la gravité de la météorologie	
Phase de retour à la normale	L'intempérie est passé	

**Sur la commune de Neuville-en-Ferrain, 5 risques naturels et 2 risques technologiques sont identifiés**

**Les risques naturels**

**L'inondation**

Cartographie de l'aléa de référence du bassin versant de la Lys, versant nord de la Deûle





### Le retrait gonflement des argiles

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche.

Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration).

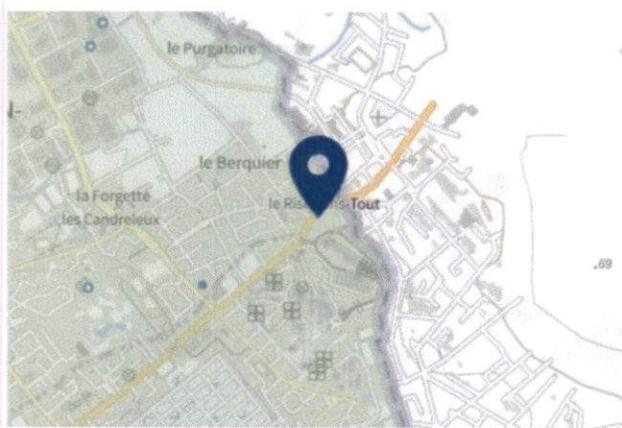
Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel.

Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente de risque.



### Le radon

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



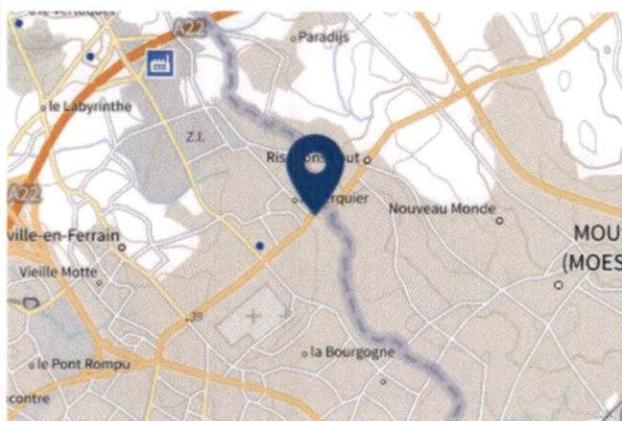
### Les risques technologiques

#### Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE)

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux. Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



### **Risques de pollution des sols**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



### **Le risque attentat**

Le risque attentat fait référence aux attaques terroristes, qui sont des actes de violence commis par un ou des adversaires pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur le gouvernement. Une attaque terroriste peut prendre des formes variées (fusillade de masse, assassinat de personnalités, prise d'otage, destruction d'infrastructures symbolique, cyberattaque). Elle frappe des civils faisant de chaque citoyen une cible potentielle.

#### **Faire face à la menace terroriste : le plan Vigipirate**

Il associe l'ensemble des acteurs nationaux – État, collectivités territoriales, opérateurs publics et privés et citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection. Il comprend 300 mesures s'appliquant à 13 grands domaines d'action. Ces mesures sont réparties entre un socle de mesures permanentes et un ensemble de mesures additionnelles, ces dernières pouvant être activées en fonction de l'évolution de la menace et des vulnérabilités.

Le plan Vigipirate comprend 3 niveaux de menace :

- 1- vigilance
- 2- sécurité renforcée – risque attentat
- 3- urgence attentat

Les mesures mises en œuvre peuvent être modifiées à certaines périodes spécifiques de l'année, dans le cadre de grands événements nationaux suite à un attentat, en France ou à l'étranger.

Les collectivités territoriales sont concernées à plusieurs titres par la mise en œuvre du plan Vigipirate : pour la protection de leurs installations, de leurs infrastructures et de leurs réseaux ; pour la continuité des services publics dont elles ont la responsabilité ; pour la protection de leurs agents ; pour la sécurité des rassemblements culturels, sportifs ou festifs qu'elles organisent ou qu'elles accueillent.

Les collectivités territoriales assurent la continuité territoriale du dispositif général de vigilance, de prévention et de protection.

## **MÉTHODOLOGIE**

### **AVANT**

#### **SE PRÉPARER :**

- Développer les relations avec l'extérieur (préfet et services préfectoraux, forces de sécurité intérieure, directeurs d'école et chef d'établissement scolaire et socio-éducatif, directeurs d'établissement culturel, bénéficiaires d'autorisation d'occupation du domaine public tels que les associations, délégataires de service public, etc.)
- Analyser les vulnérabilités de son établissement (accès possibles, moyens d'actions potentiels et cibles)
- Mise en place de moyens d'alerte spécifique
- Anticiper l'attaque (préparer une mallette de crise avec les numéros de téléphone des personnes à joindre,

les plans du site...)

- Sensibiliser le personnel
- Cybervigilance : mot de passe élaboré, privilégier les accès WIFI sécurisés et les supports amovibles personnels...

#### **ETRE ATTENTIF :**

- Aux attitudes laissant supposer un repérage
- Aux sacs abandonnés, colis suspect, aux sous-traitants, livreurs intervenant en dehors des lieux et des horaires habituels

#### **PENDANT :**

##### **EN CAS D'ATTAQUE :**

- Identifier la nature et le lieu de l'attaque (où, quoi, qui)
- Déclencher le système d'alerte spécifique « attaque terroriste » et la procédure de sécurité convenue

#### **S'ÉCHAPPER :**

- Connaître la localisation exacte du danger et être certain de pouvoir s'échapper sans risque ;
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche en favorisant l'itinéraire connu ;
- Laisser ses affaires sur place ;
- Aider si possible, les autres personnes à s'échapper et dissuader toute personne à pénétrer dans la zone de danger ;

#### **S'ENFERMER :**

**DANS LA MESURE OU VOUS NE POUVEZ PAS VOUS ÉCHAPPER**, enfermez-vous dans un endroit hors de la portée des agresseurs ;

- Condamner la porte ;
- Eteindre les lumières et respecter un silence absolu ;
- S'éloigner des murs, portes, fenêtres et s'allonger sur le sol derrière des obstacles solides attendre l'intervention des forces de l'ordre.

#### **ALERTER :**

Une fois en sécurité, prévenir les forces de sécurité (17,112 ou 114 pour les personnes ayant du mal à entendre) : donner les informations essentielles (où, quoi, qui, s'il n'est pas possible de parler, laisser la ligne en suspens pour que les forces de sécurité puissent être prévenues)

Ne pas déclencher l'alarme incendie

#### **APRÈS**

##### **AGIR :**

Lors de l'intervention des forces de sécurité et des services de secours :

- Evacuer calmement avec les mains ouvertes et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect
- Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.

#### **MESURES A PRENDRE POUR UN RASSEMBLEMENT DE PERSONNES SUR LA VOIE PUBLIQUE EN AMONT DE L'ÉVÉNEMENT (réunion préparatoire)**

- Collecter des informations précises sur le rassemblement (identifier les organisateurs et les modalités pratiques du rassemblement : date, lieu ou itinéraire, estimation du nombre de participants, etc)
- Identifier les vulnérabilités du rassemblement
- Organiser la sécurité de l'événement (moyen d'alerte, protection du périmètre : avec la délimitation d'une zone de rassemblement, l'installation d'obstacles, filtrer les accès, restreindre ou interdire le stationnement ou la circulation aux abords immédiats)

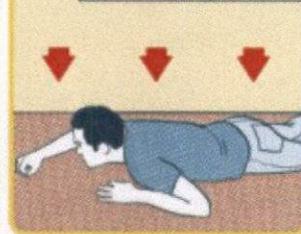
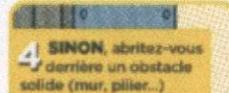
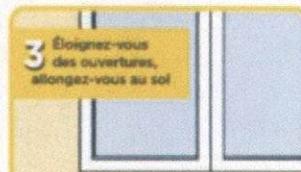
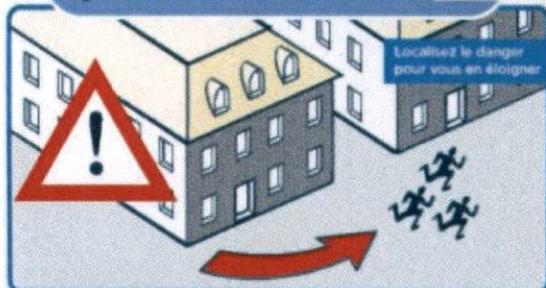
# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

## 1/ S'ÉCHAPPER

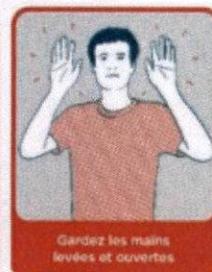
si c'est impossible

## 2/ SE CACHER



## 3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr



Pour en savoir plus :  
[www.encasdattaque.gouv.fr](http://www.encasdattaque.gouv.fr)



# DOCUMENTS D'AIDE A L'IDENTIFICATION DES RISQUES

- Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) et ses annexes, adopté, dans sa dernière version, par arrêté préfectoral du 24 octobre 2023. (<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/L-information-preventive/Le-Dossier-Departemental-des-Risques-Majeurs-DDRM>).

Ce document de synthèse répertorie l'ensemble des risques et les communes concernées sur la base des études fournies par les différents services de l'Etat. Il fournit une cartographie sommaire des risques majeurs du Département et précise les consignes générales à appliquer par les populations pour s'en protéger. Le DDRM doit être tenu à la disposition du public et des élus dans toutes les mairies.

- Pour chaque commune répertoriée dans le DDRM, le Préfet élabore un dossier communal synthétique qui décrit la nature, les caractéristiques et le degré d'importance de tous les risques majeurs auxquels les habitants de la commune sont exposés, les conséquences prévisibles sur les personnes, les biens et l'environnement, ainsi que les mesures de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets (action des pouvoirs publics en matière de prévention, conseils de comportement...)

Ce document synthétique est également consultable en Mairie.

Selon le tableau des risques majeurs annexé à l'arrêté préfectoral du Préfet du Département du Nord du 24 octobre 2023 portant approbation du dossier départemental des risques majeurs, la commune de Neuville-en-Ferrain est concernée par la prescription d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN) au titre du **risque inondation** (in) et par un **risque sismique** de niveau 2 (=risque faible).

Un arrêté préfectoral du 21 janvier 2025 est venu fixer le plan de prévention des risques naturels d'inondations pour le nord-ouest de l'arrondissement de Lille et concerne donc Neuville-en-Ferrain.

## CHAPITRE 2 – CARTOGRAPHIE FONCTIONNELLE DE LA COMMUNE

Des éléments cartographiques non spécifiques aux risques potentiellement présents sont les outils indispensables pour la gestion de crise et le dimensionnement des décisions en fonction de la situation envisagée.

Les cartes suivantes sont disponibles :

**Plan des voies d'accès de la commune (autoroute, routes)**

# NEUVILLE-EN-FERRAIN



Plan détaillé de la commune à plus grande échelle avec lecture possible des noms de rue (type Ravet-Anceau) avec quadrillage permettant le Géo référencement :

- des établissements sensibles (écoles, bâtiments de loisirs, industries...), en pièce jointe
- des bâtiments d'hébergement.

### **Plans de circulation**

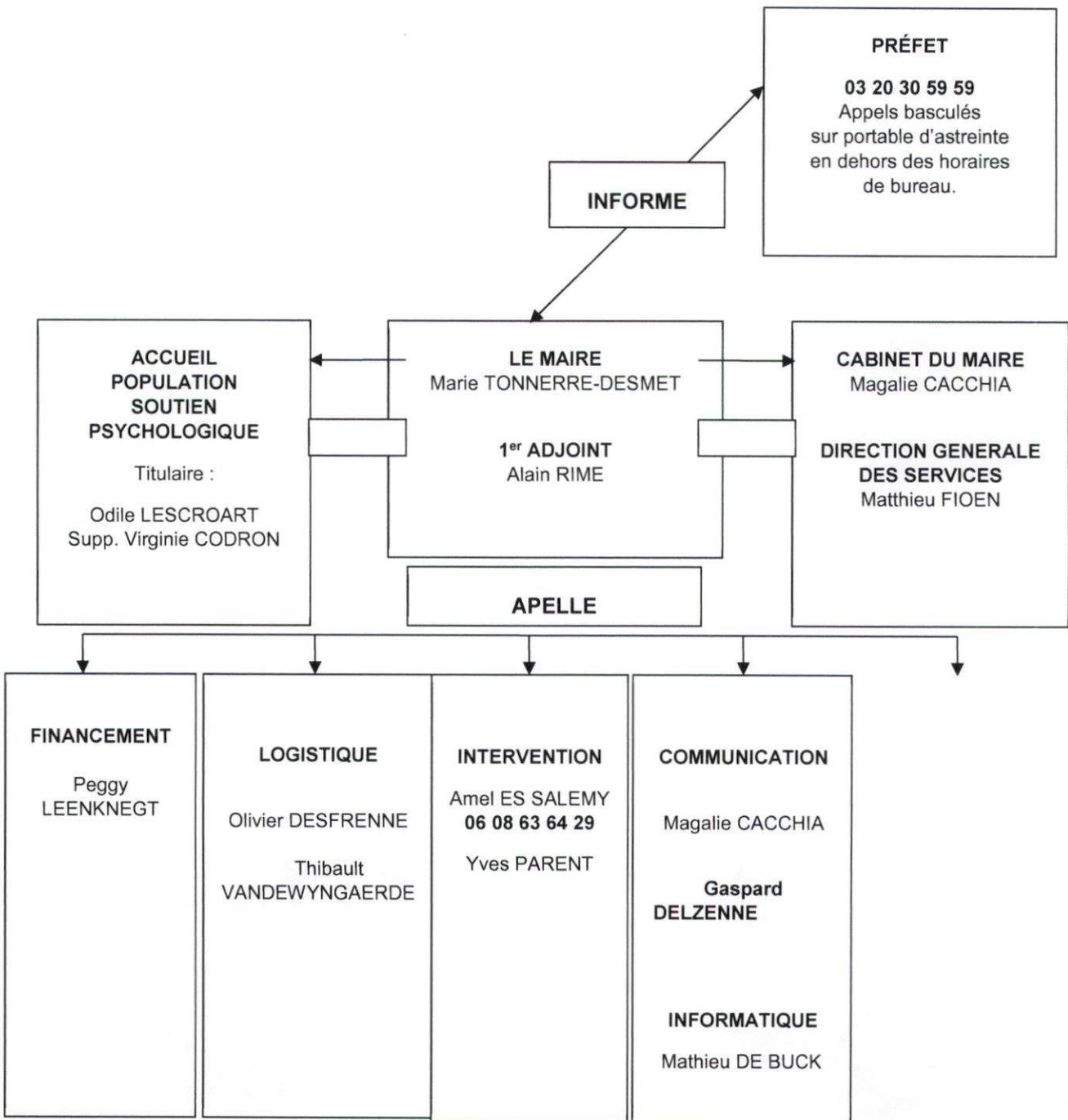
## CHAPITRE 3 – LE DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

- A - SCHÉMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX**
- B - CELLULE DE CRISE MUNICIPALE – POSTE DE COMMANDEMENT**
- C - FICHES D' ACTIONS RÉFLEXE**
- D - DISPOSITIF D'ALERTE**

# A – SCHÉMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX

**Personnes chargées de la réception de l'alerte par la Préfecture :**

- Nom : PREFECTURE DU NORD : Tél. 03 20 30 59 59
- Nom : S.I.R.A.C.E.D – PC Mme Gallot : Tél. 03 20 30 53 56 (Renseignements uniquement Secrétariat)
- Nom : D.D.T.M : Tél : 03 20 40 54 54
- Astreintes Ville de Neuville-en-Ferrain : (Technicien) – (Elu)

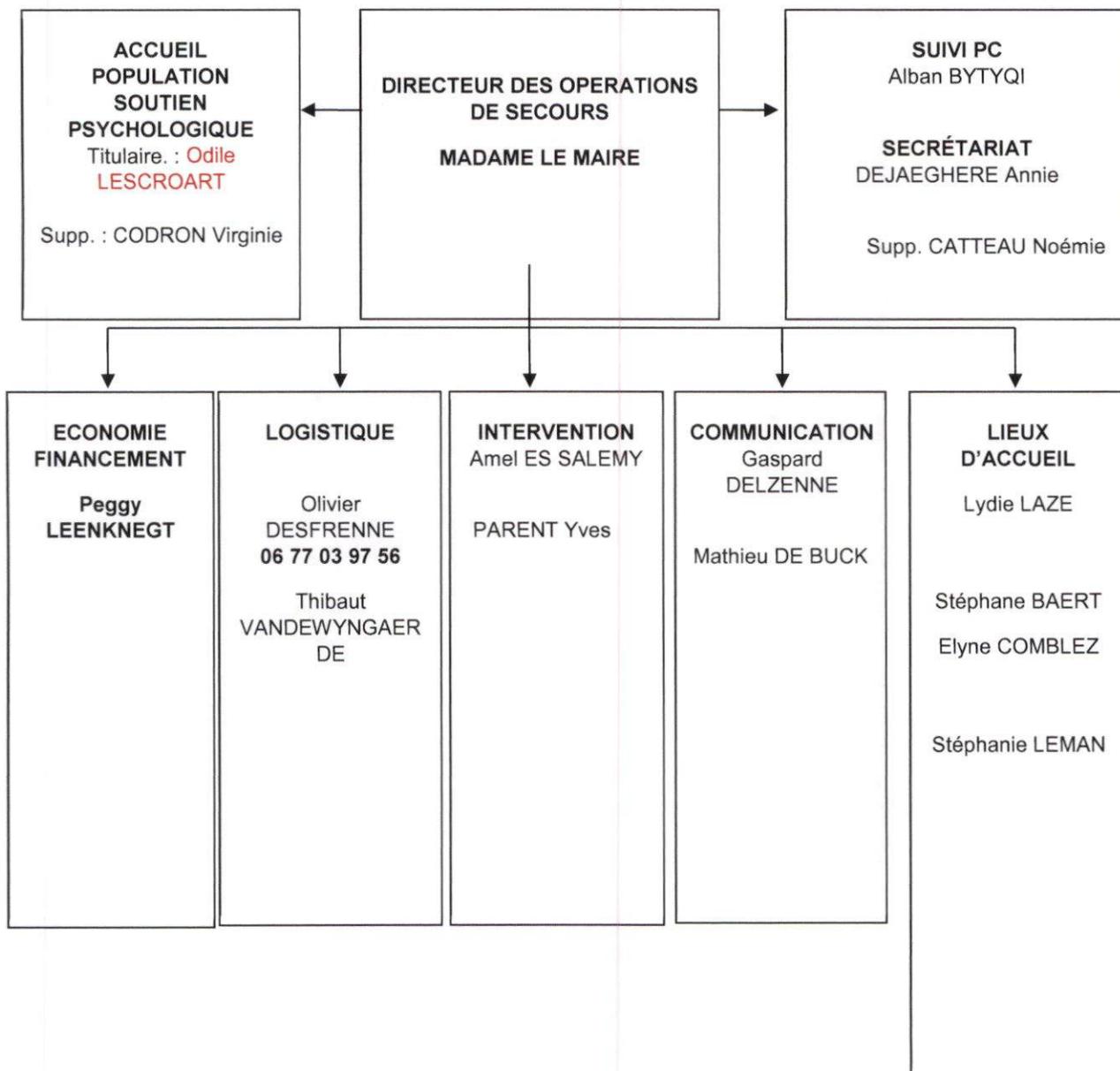


## B – CELLULE DE CRISE CCM (Poste de commandement)

### Cellule de crise communale

- Poste de commandement n° 1 : **Hôtel de Ville - salle jaune (étage) - 03 20** – 03 20

- Poste de commandement n° 2 : **Salle Roger Craye - rue du Chemin vert - 03 20**



L'annuaire joint en annexe répertorie l'ensemble des numéros de téléphone UTILES

## FICHE ACTIONS MADAME LE MAIRE

### Identité : Madame Marie TONNERRE-DESMET

Ligne téléphone rouge Nord : 03 20

P d C : 03 21

Le Maire est le directeur des opérations de secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement d'un plan de secours départemental par le préfet.

En cas d'alerte (attentats, météo, inondations...) transmise par la préfecture, le maire doit répercuter l'information ou l'alerte auprès des administrés.

En cas de crise, dès le début des opérations, Le maire ou son adjoint doit en liaison avec le responsable local de la gendarmerie ou de la police, et avec l'officier des sapeurs-pompiers :

-1 Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe ; aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un sur accident ne se produise. (Voir cartographie fonctionnelle : page 11)

-2 Indiquer le lieu de la catastrophe aux gendarmes ou aux policiers et mettre à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement. (Voir schéma d'alerte : page 13)

-3 Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise communale.

-4 Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente et la faire équiper.

### Le lieu défini par le groupe de travail est l'église Saint-Quirin au centre-ville.

-5 Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement et le soutien socio psychologique des victimes ou sinistrés.

-6 Mettre à disposition des secouristes un (ou plusieurs) local de repos, prévoir leur ravitaillement.

-7 Prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (cf. modèle : fiche n° 7).

-8 Se tenir informé et rendre compte à la préfecture.

-9 Faire mettre en place un numéro de téléphone dédié à l'information de la population.

## FICHE REFLEXE SUIVI PC & SECRÉTARIAT

**Identité du titulaire : Annie DEJAEGHERE**

**Identité du suppléant : Noémie CATTEAU**

### Au début de la crise

- Est informée de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la Cellule de Crise Municipale
- Organise l'installation de Cellule de Crise Municipale avec le Maire
- Ouvre le calendrier des événements, informatisé ou manuscrit (pièce essentielle notamment en cas de contentieux).
- Contacte et met en relation les différents intervenants extérieurs à l'aide de l'annuaire de crise (joint au présent document : Plan de sauvegarde.

### Pendant la crise

- Assure l'accueil téléphonique de la Cellule de Crise Municipale
- Assure la logistique de la C.C.M (approvisionnement en matériel, papier, ...)
- Assure la frappe et la transmission des documents émanant de la C.C.M

(Réception et transmission des télécopies, ...).

- Appuie les différents responsables de la C.C.M en tant que de besoin
- Tient à jour le calendrier des événements de la C.C.M.

### Fin de la Crise

- Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- Participe avec le Maire à la préparation de la réunion de « débriefing »
- Rassemble les dossiers des sinistrés, en vue d'une procédure CATastrophe NATurelle (CAT-NAT)
- Demande éventuellement le classement de la commune en CAT-NAT, auprès de la Préfecture (SIDPC : Service Interministériel Départemental de la Protection Civile).

### Moyens matériels

- Matériel de bureau : crayons – stylos – ramettes papier – ciseaux – ruban adhésif – chemises cartonnées – ficelles – classeurs pour archivage, perforatrice, portes revues à mettre dans une pochette prévue à cet effet.
- Deux micro-ordinateurs
- Photocopieur, téléphone, téléphone portable, fax
- Annuaire de téléphones des instances (Préfecture, SDIS, Gendarmerie, Police, SAMU, EDF/GDF, France Télécom, Réseaux d'eau et Assainissement, DDE, DDASS, Service d'annonces des crues, Météo)
- Annuaire des lieux publics administratifs : poste – église – écoles, etc..
- Fiches numéros de téléphones personnels mairie

## RESPONSABLE ACCUEIL POPULATION SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Identité du titulaire : **Odile LESCROART**

Identité des suppléants :

**CODRON Virginie - ROBIDET Cathy**

Responsable Aide Psychologique :

Assistante sociale : **Monsieur DELRUE – 03 20**

En lien avec les psychologues du Centre Hospitalier de Tourcoing au service des URGENCES – **03 20 69 44 62**  
ou **03 20 62 59 00**

### Au début de la crise

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la Cellule de Crise Municipale

### Pendant la crise

- S'assure de la prise en charge de l'ensemble de la population (personnes isolées, handicapées, résidents secondaires, ...)
- Organise l'approvisionnement des habitants (en eau potable, iode stable...)
- En cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les forces de l'ordre.
- Mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement, etc.)
- En fonction de l'importance de l'incident mobilise et met en place la cellule Psychologique

## A L'AIDE DES FICHES JOINTES DANS L'ANNUAIRE DE CRISE

### Fin de la Crise

- Préviens toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- Participe à la réunion de « débriefing » présidée par le Maire

### Moyens matériels

- Matériel de bureau – ordinateur portable
- Talkie-walkie ou radio avec oreillette (pour communication avec le terrain et suivi des événements)
- Appareil photo (avec chargeur et prise USB)
- Téléviseur ...

### Lieux d'hébergement temporaire

(Voir : fiche Lieux d'hébergement Pages)

**RESPONSABLE COMMUNICATION  
RELATIONS PUBLIQUES & INFORMATIQUE  
FICHE REFLEXE**

Identité du titulaire : **Magalie CACCHIA**

Identité du suppléant : **Gaspard DELZENNE – 06**

**Maxime DELATTRE – 06**

Informatisation / maintenance : **Mathieu DE BUCK – 06**

**Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la Cellule de Crise Municipale
- Met en place un numéro de téléphone dédié à l'information de la population
- Se charge de l'installation du matériel informatique

**Pendant la crise**

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe Le Maire.
- Assure la liaison avec les chargés de communication des autorités.
- Gère les sollicitations médiatiques en liaison avec Le Maire
- Assure l'information des populations sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable...)
- Active et assure le fonctionnement des installations informatiques
- Effectue les mises à jour des informations et messages à destination de la population sur le site Internet de la commune.

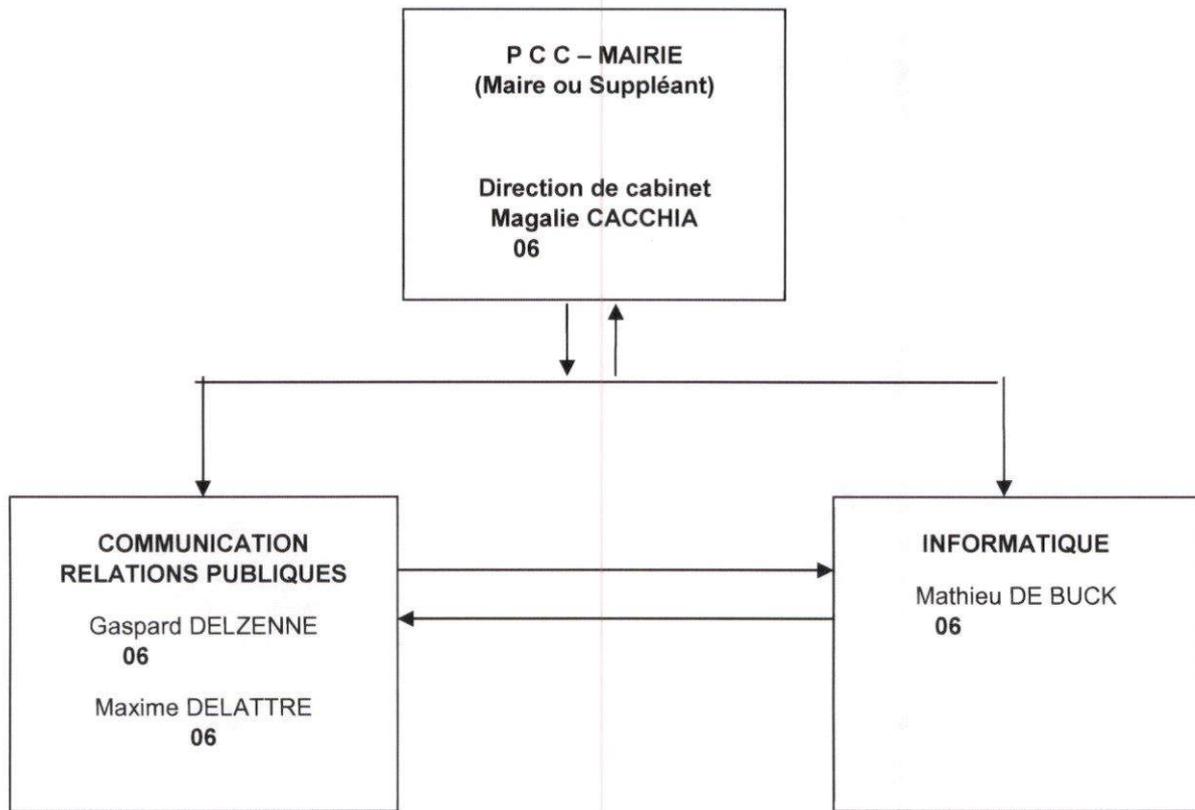
**Fin de la Crise**

- Assure sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune

**Moyens matériels**

- Clés des salles de l'hôtel de ville.
- Téléphone fixe et portable
- Ordinateur portable
- Talkiewalkie ou radio avec oreillette (pour communication avec le terrain et suivi des événements)
- Appareil photo (avec chargeur, carte et prise USB)
- Pack communication - SMS

# CELLULE INTERVENTION



## RESPONSABLE INTERVENTION FICHE REFLEXE

Identité du titulaire : **Amel ES SALEMY - 06**

Identité du suppléant : **Yves PARENT - 06**

### **Au début de la crise**

- Est informée de l'alerte
- Réceptionne et met en œuvre les décisions prises par la cellule de Crise Municipale

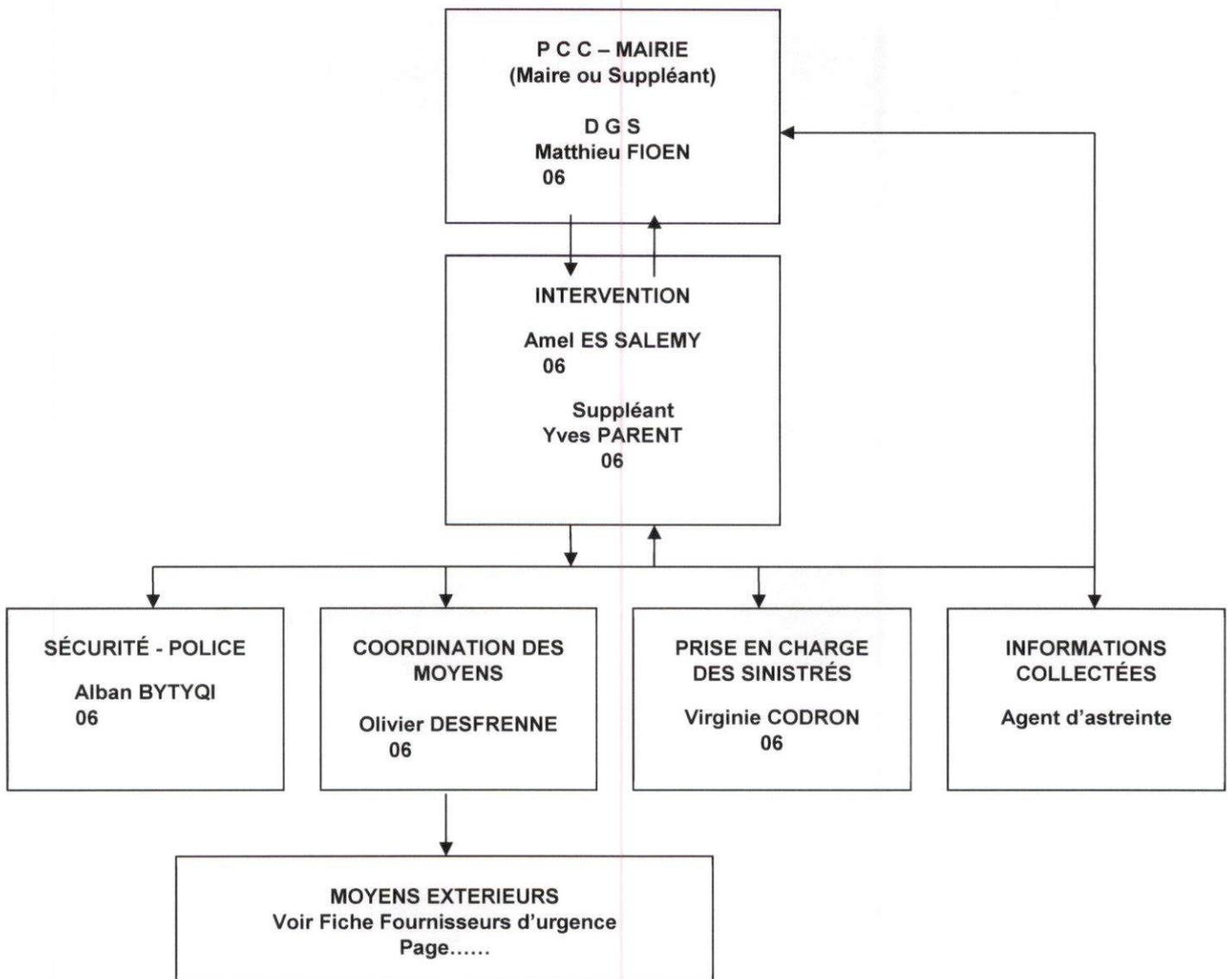
### **Pendant la crise**

- Assure la mise en sécurité et la police du site sinistré
- Coordonne et informe sur le terrain les manœuvres des moyens communaux en relation avec les moyens extérieurs.
- Met à la disposition des intervenants extérieurs dès leur arrivée toute information utile.
- Assure la prise en charge des sinistrés sur les postes de 1<sup>er</sup> accueil et d'orientation
- Transmet l'information collectée et les difficultés au Poste de Commandement.

### **Fin de la Crise**

- Assure la récupération du matériel mis à disposition
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le maire

# CELLULE INTERVENTION



## RESPONSABLE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC FICHE REFLEXE

Identité du titulaire :

<b>Hébergement – accueil</b>	Lydie LAZÉ – 06 85 25 14 20
<b>Bâtiments sportifs</b>	Stéphane BAERT – 06 72 50 15 13
<b>Restaurants</b>	Stéphanie LEMAN – 06 71 08 75 78

### Au début de la crise

- Est informée de l'alerte
- Se rend à la cellule de Crise Municipale

### Pendant la crise

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui est communiquées par les collaborateurs et en informe le Maire
- Active et met en œuvre le ou les centres de rassemblement
- Remplisse par centre activé, la **FICHE D'ACCUEIL DE POPULATION** (voir page 26)
- Transmette au Maire l'ensemble des difficultés rencontrées.
- Informe les établissements situés sur la commune (voir liste dans l'annuaire de crise)
- Assure l'information des responsables d'établissement
- Gère la mise en œuvre de toute mesure concernant ces établissements (ex : Mise en œuvre d'une évacuation).
- Assure la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées

### Fin de la Crise

- Met en œuvre la transmission de la fin d'alerte
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le maire



## RESPONSABLE LOGISTIQUE FICHE REFLEXE

**Identité du titulaire : Olivier DESFRENNE - 06**

**Identité du suppléant : Thibault VANDEWYNGHAERDE**

### **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Alerte le Personnel des services techniques
- Assure les relations avec les gestionnaires de réseaux (Alimentation en eau, assainissement, Electricité, Téléphone, etc....)

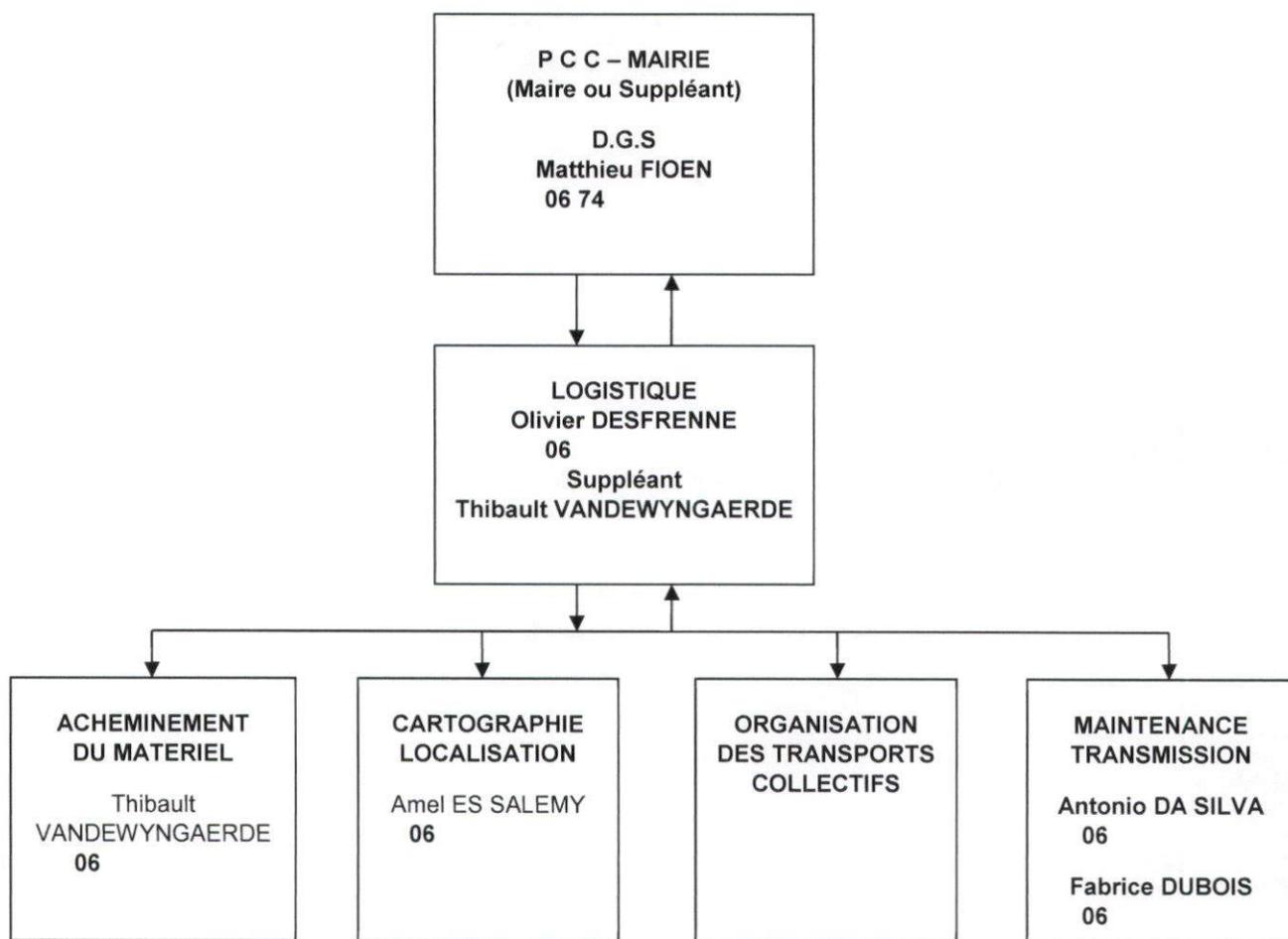
### **Pendant la crise**

- Met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (Ex : barrières, parpaings etc....)
- Met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre.
- Organise les transports collectifs des personnes
- S'assure du bon fonctionnement des moyens de transmission
- L'information collectée et les difficultés au Poste de Commandement.

### **Fin de la Crise**

- Informe les équipes techniques de la commune
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le maire

# CELLULE LOGISTIQUE



## RESPONSABLE ÉCONOMIE FICHE REFLEXE

**Identité du titulaire : Amel ES SALEMY - 06.**

**Identité du suppléant : Magalie CACCHIA**

### **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

### **Pendant la crise**

- Informe : commerçants – artisans – entreprises situés sur le territoire de la commune =
- Recense :
  - . Les personnels présents sur le site
  - . Les personnels en mission à l'extérieur du site
  - . Le nombre d'enfants et de femmes enceintes éventuellement présents (dans les commerces notamment).

### **Fin de la Crise**

- Informe les commerçants – artisans – entreprises contactés de la fin de crise
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le maire
- Traite les éventuelles demandes d'indemnisation

**RESPONSABLE ÉCONOMIE  
QUESTIONNAIRE  
« ARTISANS – COMMERCANTS – ENTREPRISES »**

**Date :** ..... **Heure :** .....

1/ Identification de l'établissement :

2/ Domaine d'activité :

3/ Prénom et Nom de la personne contactée :

4/ Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

**Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute et qui réponde au téléphone.**

**(si possible : identité de la personne désignée : .....)**

5/ Combien de personnes sont présentes dans les locaux ?

6/ Combien de personnes ont des difficultés de mobilité ?

7/ Combien y a-t-il de femmes enceintes ?

8/ Combien y a-t-il d'enfants ?

9/ Quelles substances susceptibles de porter atteinte à l'environnement sont utilisés dans l'entreprise ?

**Si une mesure de confinement est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et la ventilation.**

## RESPONSABLE FINANCEMENT FICHE RÉFLEXE

**Identité du titulaire : Peggy LEENKNEGT - 07**

**Identité du suppléant : Olivier DHALLUIN – Stéphanie MOREIRA**

### Au début de la crise

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

### Pendant la crise

- Inscrit la provision exceptionnelle nécessaire au budget communal pour l'indemnisation des personnes à évacuer, les dépenses éventuelles en cas de crise.
- Délivre les bons de commande relatifs au retrait des denrées et autres matériels nécessaires au traitement de la crise.

### Fin de la Crise

- Informe et conseille les sinistrés pour les procédures d'indemnisation
- Suit les demandes d'indemnisation de la Commune
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le maire

## D – DISPOSITIF D'ALERTE

- 1 – ORGANISATION DE L'ALERTE
- 2 – CIRCUIT D'ALERTE
- 3 – LISTE DES RUES DU CIRCUIT D'ALERTE
- 4 – ALERTE DE LA POPULATION
- 5 – STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES COMMUNALES

# 1 – ORGANISATION DE L'ALERTE

## La direction des opérations de secours

La réponse aux situations d'urgence exige la mobilisation rapide de tous les moyens publics et privés et leur coordination efficace sous une direction unique. A cet égard, la France bénéficie d'une tradition juridique éprouvée et réaffirmée par loi n°2004-811 de modernisation de la sécurité civile, qui investit les maires et les préfets, autorités de police générale, de pouvoirs étendus en situation de crise.

Ainsi, la direction des opérations de secours repose dans le cas général, le plus fréquent, sur le maire au titre de ses pouvoirs de police (articles L. 2211-1 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales). Le cas échéant, si la gravité de l'événement tend à dépasser les capacités locales d'intervention ou lorsque le problème concerne plusieurs communes, l'Etat, par l'intermédiaire du préfet, prend la direction des opérations de secours. Si les conséquences peuvent dépasser les limites ou les capacités d'un département, le représentant de l'Etat dans le département du siège de la zone de défense, voire le Gouvernement, interviennent dans la conduite des opérations lorsque c'est nécessaire.

Dans ce cadre de ses pouvoirs de police, le maire a la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour alerter les habitants et de "faire cesser les accidents et fléaux, tels que les incendies, les inondations, les éboulements de terre, les pollutions diverses..."

Il lui appartient alors de diriger les secours et de rendre compte de son action au préfet.

## Le signal d'alerte

La loi du 22 juillet 1987 a initié le principe d'un code national d'alerte : " les obligations sont fixées dans un code d'alerte national défini par décret "Une alerte est la diffusion d'un signal sonore et de messages qui annoncent qu'un danger est imminent. Elle permet à chacun de prendre des mesures de protection adaptées.

" le signal national d'alerte a pour objet d'avertir la population de la nécessité de s'abriter immédiatement en un lieu protégé et de se porter à l'écoute de l'un des programmes nationaux émis par Radio France, pour la métropole, ou Radio France Outre-mer ".

Le signal d'alerte est un signal spécifique émis par une sirène. Il ne renseigne pas sur la nature du danger, car le même signal est émis dans toutes les situations d'urgence.

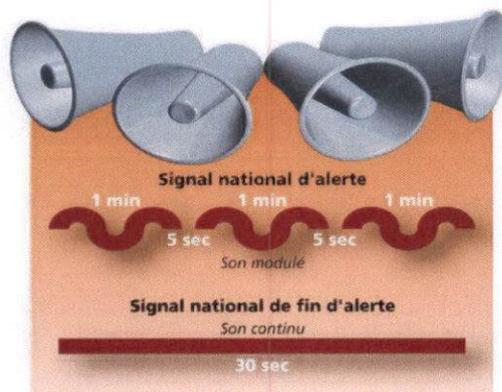
## Pour donner l'alerte, une sirène émet un signal :

- **prolongé ;**
- **modulé, montant et descendant ;**
- **de 3 séquences d'une minute chacune.**

La fin de l'alerte est également annoncée par une sirène émettant un signal continu de 30 secondes.

Déclenchement manuel du dispositif d'alerte : Eglise Saint-Quirin

Le boîtier se situe dans l'église plus précisément dans le couloir face à la sacristie.



## 2 – CIRCUIT D'ALERTE

Cette action est réalisée par les membres de la cellule « COMMUNICATION »

### **Objectifs**

Informar la population de la survenue de la crise

Informar la population de la nature de la crise

Informar la population du comportement qu'elle doit adopter.

### **Comment ?**

Utiliser un EMA (Ensemble Mobile d'Alerte) et diffuser le message d'alerte sur toute la commune.

Contactar les médias et leur communiquer le message à annoncer à leurs lecteurs, auditeurs et téléspectateurs.

Communiquer également via les réseaux sociaux mobilisables.

### **Composition du message d'alerte**

Le message doit comporter les éléments suivants :

- Nature de l'accident ou de la situation
- Consignes de sécurité à suivre
- Moyens de se tenir informé de l'évolution de la situation
- S'il s'agit d'une évacuation, rappeler les points de rassemblement et le minimum d'affaires personnelles dont doivent se munir les personnes (papiers d'identité, vêtements chauds...).

Il doit être concis et objectif (ne pas dramatiser la situation pour ne pas créer un effet de panique).



## 4 – ALERTE DE LA POPULATION exemple de message RISQUE INONDATION

### ATTENTION, ALERTE SANS ÉVACUATION DES POPULATIONS

**Un risque d'inondation menace votre quartier**

**Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire**

**Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité.**

**Pour votre habitation appliquez les consignes pratiques données par la Mairie.**

### ATTENTION, ALERTE AVEC ÉVACUATION DES POPULATIONS

**Une inondation approche !**

**Évacuez immédiatement la Zone où vous vous trouvez,**

**Dans le calme.**

**Rejoignez le lieu de regroupement dont vous relevez et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre.**

## 5 – STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES COMMUNALES

### Mesures à mettre en œuvre en cas de :

#### 1- RISQUE INONDATION

Les consignes face à ce risque :

- Lister les points sensibles à surveiller : points bas, passages, routes inondables...
- Cartographier les zones exposées (découpage en secteurs),
- Pour chaque secteur : lister les voies principales, ERP, installations industrielles, bâtiments sensibles, etc.
- Fiches techniques sur le comportement connu des cours d'eau en cas d'inondation (délai d'écoulement, etc.)
- Pour chaque secteur : lister les habitations : nom, adresse, téléphone, nombre de personnes, particularités (enfants, handicapés, etc....)
- En cas d'évacuation, faire assurer la protection des zones évacuées contre le vol et le vandalisme

À expliciter davantage pour être dans le concret

#### 2- RISQUE INDUSTRIEL

- Des actions de prévention et de secours :
- Information préventive des populations
- La maîtrise du risque à la source
- La planification des secours
- L'information des populations
- Déclencher le dispositif d'alerte en cas d'accident auprès de la population

L'alerte des populations : consiste en trois émissions successives d'une minute chacune et séparées par des intervalles de cinq secondes. Le signal de fin d'alerte par une émission continue de trente seconde d'un son à fréquence fixe.

(Des essais ont lieu chaque premier mercredi du mois à midi) :

#### 3- RISQUE NUCLÉAIRE

Des mesures préventives

- Les lieux de mise à disposition des comprimés : *Les bureaux de vote permettant une régulation du flux des personnes*
- Définir un mode de mobilisation des acteurs de la gestion de l'urgence
- Déclencher le dispositif d'alerte et d'information auprès de la population
- Acheminement des comprimés vers les lieux de mise à disposition
- Déterminer une stratégie de distribution aux personnes suivant des lieux définis
- Veiller à toujours disposer du nombre de comprimés en fonction du nombre de personnes concernées.

#### 4- RISQUE SANITAIRE : PANDÉMIE

Des mesures préventives

- Information et consignes auprès des personnels chargés de l'intervention
- Déterminer des lieux de confinement afin d'isoler et de traiter les personnes contaminées
- Convenir d'une stratégie de mobilisation des personnels (de santé, d'intervention, ...)
- Etudier un plan d'organisation des services municipaux
- Constituer un matériel d'intervention approprié aux risques (Masques de protection, gants, bottes...)

## CHAPITRE 4 – ANNUAIRE DE CRISE (feuilles détachables)

### Autorités préfectorales

Identification	Téléphone	Fax	Observations
PREFECTURE / S.I.R.A.C.E.D – P.C Préfet / Standard 24/24	03 20 30 59 59	03 20 30 52 58	
Cabinet du PREFET	03 20 30 52 12		Heures d'ouverture
S.I.R.A.C.E.D PC	03 20 30 57 37		Responsable M. Clerc
	03 20 30 54 09		Responsable M. Verhille
Secrétariat S.I.R.A.C.E.D	03 20 30 53 56	03 20 30 54 30	
Bureau de la Protection des Risques Majeurs	03 20 30 54 76	03 20 30 57 69	

### Administrations

D.R.E Direction Régionale de l'Équipement 2, rue de Bruxelles - 59000 LILLE	03 20 49 60 00	03 20 53 15 25	
DDE Standard Général	03 20 40 54 54	03 20 06 83 24	
Directeur de la DDE	03 20 40 53 09	03 20 40 55 58	
Numéro d'alerte crise 24/24	03 20 13 65 65	03 20 13 65 65	Crise.DDE-59@équipement.fr
DDE Centre de liaison et de coordination (uniquement en cas de crise)	03 20 40 55 44	03 20 40 43 88	
DDE Cellule Sécurité Routière et gestion de crise	03 20 40 53 22 06 64 47 95 37	03 20 40 55 50	
Direction régionale Zone de Défense Nord	03 20 40 54 51 03 20 40 53 87	03 20 40 54 33	Hors Heures Ouvrables 06 63 33 72 14 – 06 60 18 72 37
D.D.E Direction Départ. de l'Équipement 44, rue de Tournai - 59000 LILLE	03 20 06 83 24		

D.I.R.EN Direction Régionale de l'Environnement 107, bld de la Liberté - 59000 LILLE	<b>03 59 57 83 83</b>	<b>03 59 57 83 00</b>	
Ministère de l'environnement 75, rue Léon Gambetta 59000 LILLE	<b>03 20 09 29 13</b>	<b>03 20 09 29 13</b>	
D.R.I.R.E Dir. Régionale de l'Industrie et de l'Envir. Av. du Président Hoover – 59000 LILLE	<b>03 20 15 84 00</b>		
DIR. DEPART. DES SERVICES VETERINAIRES 52, rue de Maubeuge – 59000 LILLE	<b>03 20 86 09 42</b> <b>03 20 29 87 40</b>	<b>03 20 86 16 71</b>	
D.I.R.N (Direction Interdépartementale Routes du Nord) Les 4 Cantons Lesquin	<b>03 20 41 79 00</b>	<b>03 20 41 79 50</b>	<b>Astreinte 03 20 41 49 50</b>
METEO France 59491 – VILLENEUVE D'ASCQ	<b>08 92 68 02 59</b>		

## Cellule de crise municipale

Hôtel de Ville	<b>03 20 11 67 00</b>	Place du Général de Gaulle
Salle Roger Craye	<b>03 20 25 48 43</b>	Rue du Berquier

## Conseil municipal

<b>Identification</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Observations</b>
Marie TONNERRE-DESMET		Le Maire
Alain RIME		1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire chargé du budget, des finances, du contrôle de gestion, de la coopération territoriale et de la démocratie participative
Marie-Stéphanie VERVAEKE		Adjointe chargée de l'éducation, de la famille et de la petite enfance
Philippe VINCKIER-LOBROS		Adjoint chargé des affaires économiques et juridiques, du commerce, de l'artisanat et du réseau d'entreprise
Marylène HEYE		Adjointe Chargée du cadre de vie, des travaux, et du patrimoine immobilier
Thierry VANESLANDE		Adjoint chargé des sports et des loisirs
Sylvie DELPLANQUE		Adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse et de la prévention
Jimmy COUPÉ		Adjoint chargé des fêtes et de l'animation
Maria DESRUMEAUX		Adjointe Chargée de la culture et des pratiques artistiques
Laurent DEGRYSE		Adjoint Chargé de la coopération transfrontalière, des jumelages, de la promotion des langues étrangères et de la citoyenneté
<b>CONSEILLERS DÉLÉGUÉS</b>		
Marc DUFOUR		Conseiller délégué chargé de la sécurité, de la tranquillité et conseiller défense
Apolline ARQUIER		Conseillère déléguée chargée de l'état-civil, des élections, du guichet unique et du cimetière
Eric DOCQUIER		Conseiller délégué chargée des associations sportives, de la valorisation du bénévolat, de Neuvill'asso et des ressources humaines
Isabelle VERBEKE		Conseillère déléguée chargée des Affaires Sociales, du handicap et de la Santé
Liliane DENYS		Conseillère chargée de la solidarité

Gérard REMACLE		Conseiller chargé de la propreté urbaine, de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public
Claudine HEYMAN		Conseillère chargée du patrimoine et des bourles
Luc LECRU		Conseiller chargé du cheminement doux, du parc du Mont du Ferrain, des espaces naturels et du patrimoine agricole
Philippe SIX		Conseiller chargé de la ville amie des aînés et du handicap
Emmanuelle VANDOORNE		Conseillère chargée de l'animation des séniors
Jérôme LEMAY		Conseiller chargé de l'innovation, de l'application citoyenne, de l'informatique et de la dématérialisation
Sophie CANTON		Conseillère chargée de la ville amie des enfants
Sophie BELE		Conseillère chargée de la semaine bleue
Aurélié LAPÈRE		Conseillère chargée des parcs et jardins, de l'embellissement de la ville et du développement durable
Anne VERRISSIMO		Conseillère chargée du budget participatif
Antoine MEESCHAERT		Conseiller chargé du parcours santé et du pumtrack
Julien DEWAELE		Conseiller chargé de l'insertion, de l'emploi de l'espace co-working
Coralie PERRIER		Conseillère chargée des marchés publics, du contrôle de gestion et des achats éco-responsable
Robin DELPLANQUE		Conseiller chargé du devoir de mémoire et des commémorations patriotiques
Sandra VANELSLANDE		Conseillère chargée de la communication
Camille VYNCKIER-LOBROS		Conseillère chargée des relations intergénérationnelles et de la parentalité
Clément VERRAEST		Conseiller chargé du projet de réhabilitation de la ferme du vert bois et de la charte de l'habitat
Gauthier MIGNOT		
<b>ASTREINTE ELUS</b>		
Magalie CACCHIA		Directrice de cabinet
Matthieu FIOEN		Directeur Général des Services

**Personnel municipal disposant d'un téléphone professionnel**

Identification	Téléphone	Observations
Stéphane BAERT		
Alban BYTYQI		
Maxence COMPTDAER		
Antonio DA SILVA		
Mathieu DE BUCK		
Alexandre DEGARDENZI		
Gaspard DELZENNE		
Sylvie DERDEYN		
Olivier DESFRENNE		
Fabrice DUBOIS		
Amel ES SALEMY		
Léon GUILBERT		<b>Concierge Stade Depoortère</b>
Messaoud HARROUN		
Rachid LAGHOUATI		<b>Concierge Devos / Liétaer</b>
Lydie LAZE		
Séphanie LEBRUN		
Peggy LEENKNEGT		
Stéphanie LEMAN		
Arnaud LEPLAT		
Odile LESCROART		
Rudy LEVEUGLE		
Florian MAGNIER		
Yves PARENT		
Cathy ROBIDET		
Thibaut VANDEWYNGAERDE		
Edouard VANHAUWAERT		
Alexandre WARNITZ		
<b>TELEPHONE ASTREINTE</b>		
REGISSEURS Malraux		
REGISSEURS Malraux		
ACCUEIL DE LOISIRS		

**Personnel municipal au titre d'un numéro d'appel privé**  
(voir liste confidentielle jointe au document original)

**Lieux publics administratifs**

IDENTIFICATION	Téléphone	Mèl	Observations
La Poste 2 contour de l'église	09 70 82 36 31		03 20 10 73 36 (ne pas donner le numéro aux riverains)
EHPAD Résidence la Fleur de l'âge 20 bis, Allée des Sports	03 20 94 09 28	courrier@ehpad-laflourdelage.fr	Responsable Mme Céline Courcier
Station d'épuration VEOLIA rue du Dronckaert compagnie générale des eaux	03 20 25 27 05  Astreinte 06 03 16 62 69	03 20 25 35 58	Responsable station d'épuration M. André 06  VEOLIA Eau M. Caron 06 15 02 21 86  Lille  Métropole :  Mme. Delobelle 06
CULM eaux usées	03 20 21 22 23 03 20 21 39 91		Responsable M. Pyzak Daniel
Service de la police de l'eau 92 rue Pasteur Lambersart	03 20 00 50 93		
ILEO (sécurité dépannage) Astreinte MEL	09 69 32 22 12		
ERDF (sécurité dépannage) Astreinte	0811 01 02 12		
GDF (sécurité dépannage) Astreinte	0800 47 33 33		
SATELEC (sécurité dépannage) astreinte	06 80 11 47 96		
PC Sécurité de la MEL	03 20 21 22 22		PC Sécurité de la MEL 24/24
MEL Voirie	03 20 21 38 13		Monsieur Julien Philippe 24/24
Assainissement	03 20 21 39 24		Présent en journée sinon PC sécurité
LMCU 57 rue du Dronckaert 59223 RONCQ	Voirie 03 20 21 38 88  Fax 03 20 21 38 96  Assainissement : 03 20 21 39 00		Astreinte 03 20 21 22 23 de 12h00 à 13h30 + après 16h30 + week end)  PC SECURITÉ 03 20 21 22 22

	<b>Fax :</b> <b>03 20 21 39 99</b> <b>Signalisation :</b> <b>03 20 21 38 88</b>  <b>Fax :</b> <b>03 20 21 38 99</b>		
--	---	--	--

### **Administrations frontalières**

Commune de Mouscron Cabinet de Madame la Bourgmestre Brigitte Aubert Mèl d'urgence	
Service de Police	
Service intervention – Pompiers (plateforme générale qui redirige vers la caserne concernée)	
Ateliers communaux Responsable : Jean-Paul Fourez	
Environnement	
Veille opérationnelle de la Protection civile Française	
Commune de Menin	
Commune de Rekkem	

### **Fournisseurs de carburant**

Station Power Dronckaertstraat 95 – 8930 Rekkem	
Station Total NV Twinshop Vermeulen Dronckaertstraat 47 - 8930 Rekkem	

### **Personnel pratiquant le néerlandais**

Lydie LAZÉ	
------------	--

# ANNUAIRE DES LIEUX PUBLICS D'HÉBERGEMENT ET DE LOISIRS

## Hébergements

Hôtel Ibis Styles 4 rue du Vertuquet	03 20 28 88 00 03 20 28 88 10
Hôtel des Acacias 39 rue du Dronckaert	03 20 37 89 27 03 20 46 38 59

## Loisirs

Ferme du Vert Bois rue du Chemin vert Concierge Coline Deregnacourt	03 20 11 21 26 03 20 11 24 29 06 75 08 09 76
Salons Rocheville rue du Vertuquet	03 20 03 99 53
Salle Roger Craye rue du Chemin vert	03 20 25 48 43
Espace Paul Claudel	03 20 70 18 29 03 20 01 33 25
Groupe Lamartine 18 rue du Maréchal Lyautey Élémentaires Maternelles Restaurant	03 20 94 22 82 03 20 94 31 36 03 20 03 22 63
Groupe Ambroise Paré rue Ambroise Paré Élémentaires Maternelles Restaurant	03 20 94 62 47 03 20 94 60 36 03 20 03 31 63
Stade Devos Liétaer Fiévet allée des Sports Salle Devos Salle Fiévet Concierge Rachid Laghouati	03 20 03 27 75 03 20 76 08 13 03 20 94 59 97 06 89 66 66 94
Stade Depoortère Salle Flament rue du Christ Salle Depoortère Concierge Léon Guilbert Salle Didier Flament point phone Salle de danse point phone	03 20 46 34 83 03 20 37 93 73  06 03 20 94 50 54 03 20 37 32 40

## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS DE SECOURISME

Association des donneurs de sang de Neuville-en-Ferrain 18 rue Georges Clemenceau			
Protection Civile 341 rue de la Lys 59250 Halluin			
Scouts de France 14 rangée Delahousse 59223 Roncq			

## ANNUAIRE DES LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS

### Petites crèches – Crèche familiale

Planet'Mômes Responsable Ghislaine Delerue rue Edouard Branly	
Les Diablotins Responsable : Odile Lescroart rue Edouard Branly	
Les P'tits Loups Responsable : Sophie Chastain rue du Chemin vert	
Relais des Assistants Maternels Responsable : Sylvie Rommelaere rue Edouard Branly	

### Établissements scolaires

Groupe scolaire Ambroise Paré (école publique) Directrice Anne Lambelin square du 11 novembre <a href="mailto:ce.596531@ac-lille.fr">ce.596531@ac-lille.fr</a>	
Groupe scolaire Camille Claudel (école publique) Directrice Delphine Mittenaere 29 rue du Gallodrome <a href="mailto:ce.0596532@ac-lille.fr">ce.0596532@ac-lille.fr</a>	
Groupe scolaire Lamartine (école publique) Directeur Laurent Degryse 18 rue du Maréchal Lyautey <a href="mailto:ce596530@ac-lille.fr">ce596530@ac-lille.fr</a>	
École Lacordaire (école privée) Directrice Marylène Heye 106 rue du Bailly <a href="mailto:lacordu@numericable.fr">lacordu@numericable.fr</a>	
École du Sacré Cœur (école privée) Directrice Marylène Heye 50 rue Jean Fiévet <a href="mailto:ecole.stjo.sacrecoeur@orange.fr">ecole.stjo.sacrecoeur@orange.fr</a> en priorité <a href="mailto:lacordu@numericable.fr">lacordu@numericable.fr</a>	

<p>École Saint Joseph (école privée) Directrice Marylène Heye 29 rue de Tourcoing</p>	
<p>Collège Jules Verne (collège privé) Principale Myriam Devos 107 rue du Christ <a href="mailto:ce.05945371@ac-lille.fr">ce.05945371@ac-lille.fr</a></p> <p>Intendant D. Engrand Escope Sécurité télésurveillance Collège Jules Verne Personnel permanence Jules Verne</p>	
<p>Collège Saint Joseph (collège privé) Directeur Laurent Naassens 15 bis rue Alphonse Daudet <a href="mailto:direction@stjo-nef.fr">direction@stjo-nef.fr</a></p>	

### **Restaurants scolaires**

<p>Restaurant Lamartine Responsable Marjorie Dickschat rue du Maréchal Lyautey</p>	
<p>Restaurant Ambroise Paré Responsable Christelle Mullebecq rue Ambroise Paré</p>	
<p>Restaurant Schumann Responsable Marion Delebecque rue de Tourcoing</p>	
<p>Restaurant Camille Claudel Responsable Céline Lebeau</p>	
<p>Restaurant de l'école Saint Joseph Responsable Sandrine Vervalle</p>	
<p>Restaurant Lacordaire Responsable Jérémie Kolano</p>	

## PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

**Médecins généralistes**

Hélène Vermeire 29 rue de Reckem	
Antonietta Ferraro Crombez 29 rue de Reckem	
Dorine Rousseau 29 rue de Reckem	
Pascal Liagre 45 rue de Tourcoing	
Jena-Pierre Couter 108 B rue de Tourcoing	
Harold Mouran 29 rue de Reckem	
Philippe Garbe 3 rue Raoul Mignon	

**Infirmiers**

Centre de soins Louis LORIDAN 29, rue de Reckem	
OLIVE Audrey 29 rue de Reckem	
PAREIN Caroline 29 rue de Reckem	
WOUTERS Mathilde 108 B rue de Tourcoing	
DEUX Pauline <sup>2</sup> 45 rue de Tourcoing	
ITOUMAINE Hakila 45 rue de Tourcoing	
LEWILLE Christelle 45 rue de Tourcoing	

DEJAEGHERE-MAERTENS Camille 6 contour de l'église		
SONNEVILLE Fanny 6 contour de l'église		
FENART Anne-Sophie 208 rue de Tourcoing		
PLOUCHART Mylène 108 B rue de Tourcoing		
MONTEL Isabelle 26 rue Fernand Lecroart		
JOUY Delphine 65 bis rue de Tourcoing		
DELMOTTE Patricia 22 rue de Gand		
VANTOMME Audrey 17 rue du Vertuquet		

### **Masseurs-Kinésithérapeutes**

DELEURENCE Marion, CLEMENT Tracy, CHAMBRE Sarah, JOURDAIN Bertille, DUHEM Gwenaelle, CRAMETZ Hélène, LANDRIEUX LOUIS, CARDON Baptiste, 29 rue de Reckem		
VOREAUX ANTOINE 29 rue de Reckem		
DELGOFFE Hugo 29 rue de Reckem		
OLLIVIER Jude 29 rue de Reckem		
FRANCOIS Élodie, MINART Baptiste, QUINTANA Clothilde, PINGUET Charlotte, RIVOAL Bertrand, 26 rue Fernand Lecroart		
BERRANGER Justin, REGNIER Maxence, 208 rue de Tourcoing		
FAUQUENOI Frédéric, VERPLANCK Jonathan 208, rue de Tourcoing		
- DHAENENS Karin 29, rue de Reckem		

### **Chirurgiens-dentistes**

TOULEMONDE Joséphine, LESTIENNE Julien, BAFI GHADIMY Lisa 36 rue du Dronckaert		
BELARBI Nawel, LABROUSSE Véronique, COMBIER Fanny, MAES Valentine 30 rue de Tourcoing,		

PONS Alexia, OLEKSIAK Pascal, GABARD Nicolas 46 rue Fernand Lecroart	
DEAN Pierre 6, contour de l'église	

### **Pédicures-Podologues**

DHELLEM Guillaume, CHRETIEN Dorothée 34 B rue de Tourcoing	
IMBERT Léa 29 rue de Reckem	
EMPIS Quentin 29 rue de Reckem	

### **Orthophonistes**

BOURBOTTE Floriane, 20 rue Fernand Lecroart	
DUCATILLON ALLENET Dorothée, VANKEUNEBOUCK Manon, DIAZ Amandine, MAREM Claire, DECOTTIGNIES Déborah 20 rue Fernand Lecroart	
VANZEVEREN Julie, LHEUREUX Céline, MEURILLON Cassandre 29 rue de Reckem	
LABRIFFE-BRABANT Karine, CHETANEAU Marie, ODYNIC Margot 82 rue de Tourcoing	

### **Pharmacies**

Pharmacie RAJANT 281 rue de Tourcoing	
Pharmacie HERMAN Evelyne 16 rue de Gand	
Pharmacie centrale Etienne HIRCHI 48 rue de Tourcoing	

### **Matériel médical**

SOLUMED Toufik HIRCHI 341 rue de Tourcoing	
---	--

**Vétérinaire**

JONVILLE Marie Charlotte 218 rue de Tourcoing	
--	--

## ANNUAIRE DES URGENCES

Sapeurs pompiers	<b>18</b>
Centre incendie secours 280 chaussée Berthelot – 59200 Tourcoing	<b>03 20 68 96 00</b>
Police secours	<b>17</b>
Commissariat de Tourcoing	<b>03 20 69 27 27</b>
SAMU	<b>15</b>
Centre hospitalier de Tourcoing Gustave Dron 135 rue du Président Coty – 59200 Tourcoing	<b>03 20 69 49 49</b>
Accueil et traitement des urgences	<b>03 20 69 44 62</b> <b>fax 03 20 69 44 68</b>
Réanimation	<b>03 20 69 44 30</b> <b>Fax 03 20 69 44 39</b>
Dispositif d'accueil de crise – DAC	<b>03 20 69 45 05</b>
SOS Mains doigts – Clinique de Lille Sud – URGENCE	<b>03 20 95 76 50</b> <b>Fax 03 20 95 75 01</b>
Accueil	<b>03 20 95 75 00</b>
Centre anti-poison	<b>03 20 44 44 44 ou</b> <b>08 25 81 28 22</b>
Ambulances de France 104 rue de Tourcoing – 59960 Neuville-en-Ferrain	<b>03 20 46 17 59</b>
Services spécialisés	<b>08 10 43 30 59</b>
GDF (sécurité dépannage) astreinte	<b>08 10 33 31 59</b>
EDF (sécurité dépannage) astreinte	<b>03 20 49 41 00</b>
ILEO (sécurité dépannage) astreinte	<b>0800 083 083</b> <b>1015</b>
France Telecom (sécurité dépannage) astreinte	

## ANNUAIRE ÉCONOMIE

3Z COMMUNICATION	11 sentier de la Baguette		
4 MURS	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
5TH AVENUE, SUPERDRY	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
A VOTRE SERVICE	61 rue du docteur Delegrange		
A.V.E.C (Agencement Vente Equipement Conseil)	17 rue du Vertuquet		
AB TEXEL	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 17 rue du Vertuquet		
A-CONSTRUCT	31 bis rue de Reckem		
ACTI-CHAUF 59	5 contour de l'Eglise		
ACTUAL PARQUET	25 rue Léon Gambetta		
ADELAIDE	7 rue du Maréchal Joffre		
ADSR MULTISERVICE	21 résidence du château d'eau		
AGROCHANGE	24/4 rue du Dronckaert		
AID PROPRETE	15 rue du Vertuquet Bâtiment 2		
AIMANTS GOUDSMIT France SARL	3 rue du Vert Bois		
AJK France	12 Rue des Forts		
AL SAFRANI IMPORT- EXPORT	23 rue du Vertuquet		
ALEXANDER K	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
ALGOCEANE INSTITUT	28 rue de Tourcoing		

AMBULANCES DE FRANCE	104 rue de Tourcoing		
ANIMAL'COUPE	18 square du Maréchal de Tassigny		
ANPHAZ	33B rue de Reckem		
APRONETTOYAGE	4 voie nouvelle		
ARMAND THIERRY, TOSCANE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
Artisans du Monde	85 rue du Docteur Schweitzer		
AS24	1 rue du Vertuquet		
ASS REEDUC PROFES INTEGRATION PERS HANDI	Voie Nouvelle/Rue de Reckem		
ATELIER ART CAR	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 19 rue du Vertuquet		
ATELIERS DECORS DU THEATRE DU NORD	39 rue de Reckem		
AU BUREAU	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
AUTOSECURITE	46 rue Fernand Lecroart		
AUTOUR DU TABLEAU	45 allée Louis Brutin		
B3C	3 rue du Vert Bois		
BAT NEUVILLE TOITURE	42 rue du Dr Schweitzer		
BCC Food Service	14 allée des Mésanges		
BEAUTYFLO	31 rue du Docteur Schweitzer		
BEIMO REALISATION ET USINAGE	18 Rue du Vert Bois		
BENJAMIN BRUHAIS	13 rue des Fromets		
BERNARD S.A	98 rue de Reckem		
BESOIND'ED	17 rue Emile Zola		

BESSON	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
BETON CREATION GILBERT LAURENT	3 résidence Carnot		
BF INGENIERIE	7 bis place Roger Salengro		
BIEHLER	11 T rue du Vertuquet		
BIOLA'PIZZA	8 place Roger Salengro		
BMJV	85/1 rue de Tourcoing		
BOOSTEUSE DE VITALITE	7 bis place Roger Salengro		
BORNE TO BE ARCADE	319 rue de Tourcoing		
BOUCHERIE CATTEAU PÈRE ET FILS	32 rue d'Halluin		
BOUCHERIE NOTTEAU	239 rue de Tourcoing		
BOUDRY IMMOBILIER	2 rue des Cinq Voies		
BOULANGERIE ANGE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
BOULANGERIE LA NEUVILLOISE	43 rue de Tourcoing		
BRASSERIE HOTEL LES ACACIAS	39 rue du Dronckaert		
BUT	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
BY JU NAILS	12 square Jean Moulin		
Cabinet dentaire du Labyrinthe	36 rue du Dronckaert		
Cabinet en activités de conseils, et accompagnement en orientation professionnelle, bilan, recrutement et coaching	11 rue du Maréchal Juin		
Cabinet IMPACT CONSEILS & INGENIERIE	3 rue des teinturiers		
CABY TECHNIQUE ET RENOVATION	3 rue Aristide Briand		
CAFE DU CENTRE	31 rue de Tourcoing		

CAFE LA BASCULE	7 Contour de l'Eglise		
CAISSE D'EPARGNE	1 rue Blaise Pascal		
CALZEDONIA	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
CAMSELEC	45 rue Victor Hugo		
CAQUANT STE	16 Rue du Vert Bois		
CARDEL LOCATION	1 Rue des Philippaux		
CAROLL	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
Carrefour Contact	45 rue de Tourcoing		
CELIO	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
Centre commercial Promenade de Flandre	1 route de Roncq		
CENTRE PROFESSIONNEL DU TAPIS	3 Rue du Vert Bois		
CHARLOTT'	12 square Montesquieu		
CHAUSSEA	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
CHAUVEL PEINTURE	33 rue du Docteur Schweitzer		
CHEZ NICO	17 rue du Vertuquet		
CHIC DECLIC	12 rue du Moulin		
CIC Neuville en Ferrain	45 bis rue de Tourcoing		
CLE DES FLEURS	24 place Roger Salengro		
COIFF & FASHION BY CHARLENE	45 rue des Cinq voies		
COMETRANS	18 Rue des Forts		
COMIMATECH	125 rue du Dronckaert		
COMPTOIR D ACCESSOIRES DE LEVAGE	10 rue du Vert Bois		

CONFISERIE DU NORD	94 Rue de Reckem		
CONFISERIE DU NORD	94 Rue de Reckem		
COSTWAY	26 rue du Vertuquet		
COTTENYE	17 rue du Vertuquet Parc d'activités de Neuville en Ferrain		
CREA ET CETERA	6 rue du Chemin vert		
CREDIT MUTUEL	45 rue de Tourcoing		
CUISINELLA	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
CULTURA	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
D.A.V. DUFLOT- ANTOÏNE-VACHÉ Equipement	Route de Roncq Parc du Ferrain		
D.A.V. DUFLOT- ANTOÏNE-VACHÉ Equipement	Route de Roncq Parc du Ferrain		
DAMART	1 route de Roncq- Promenade de Flandre		
DARTY	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
Db AUTOMOBILES	250 rue de Tourcoing		
DE BREYNE CORALIE	29 rue d'Halluin		
DE MOURA Ets	62 rue de Gand		
DECATHLON NEUVILLE EN FERRAIN	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
DECOROOM	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 1 rue du Vertuquet		
DEJAS ALARME	47 rue du Bailly		
DEL ARTE	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
DEMARQUE S.A - LICAPLAST	2 Rue des Philippaux		
DEPANN'TEXTILES	12 rue Montaigne		

DES MARQUES & VOUS	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
DESIGN GRAPHIQUE STEPHANE CHASTAIN	14 rue des Coqueleux		
DESIGNER	11 rue du Chemin vert		
DESTA-A	10b chemin du Labyrinthe		
DESTOCK FRESH CUSTOMS LOGISTICS	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 64 rue du Chemin Vert		
DEVOS SARL	66 rue de Tourcoing		
DEVRED	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
DIRECT DRONE	53 rue de Gand		
DIRECTES COURSES	30 rue Jean Jaurès		
DLC	35 rue de Tourcoing		
DOUNOR SAS – a Berry Plastics Company	30/32 rue du Vertuquet		
DRESSING BY NATO			
DSC SENAVER	45 rue des Cinq voies		
DYNAMO MEDICAL	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 19 rue du Vertuquet		
E. LECLERC ROUBAIX WATTRELOS			
E.LECLERC ROUBAIX - WATTRELOS			
E.P.G.C Européenne Pièces pour Grandes Cuisines	13 rue des Forts		
E.P.I	30 bis rue du Maréchal Leclerc		
EASYCASH	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
ECOLE DE CONDUITE NEUVILLOISE	26 rue de Tourcoing		
EDITION CHRONOPRINT	51 rue du Dronckaert		
EFFICAP	20 rue des Tilleuls		
EFFICITY	5 rue Jean Racine		

EGYCO	17 rue du Vertuquet		
EMMAUS VILLAGE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
Epicerie VRAC EN CIEL	<u>16 rue des Caudreleux</u>		
ESAT du ROITELET	1 rue du Vert Bois		
ESPACE CONCEPT PEINTURE MOQUETTE	4b rue du Chemin vert		
ESPRIT D'FILLES	2 rue Fernand Lecroart		
ESTAMINET DU CHEMIN VERT	102 rue du Dronckaert		
ETABLISSEMENTS PIERRE DEVEUGLE	Voie Nouvelle / rue de Reckem BP/30		
ETIGO	14 rue du Vert Bois		
FACAM DISTRIBUTION	19 rue des Forts		
FACAM DISTRIBUTION	19 rue des Forts		
FANNY DECALF COIFFURE	17 rue Emilie Zola		
Fashion Cube Denim Center	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 9 rue du Vert Bois		
FDC RENOVATION	6 rue Jean Fiévet		
FELI HOME PET SITTER	73 rue Jules Watteuw		
FENSTORE	11 sentier du Christ		
FERME DUPONT	41 rue du chemin vert		
FERME HUS	101 rue du Chemin Vert		
FETE SENSATION	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
FHL	31 rue du Christ		
FIDUCIAL	104 rue de Reckem		
FIMUREX BTP	17 rue du Vertuquet		
FIMUREX BTP	17 rue du Vertuquet		
Fleurs Masure	65 rue de la Briqueterie		

FM TRADE	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 120 rue de Reckem		
FP BAT	22 rue Fernand Lecroart		
FROUFROUS & FANTASIES	2 bis sentier des deux Nations		
FULL SECURITE INCENDIE	15 rue du Vertuquet		
GARAGE DEBREYNE	29 rue d'Halluin		
GEMO	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
GIFI	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
GOODOG EDUCATION CANINE	10 allée du Colza		
GRATIENNE GODDYN	51 rue d'Halluin		
GRATIENNE GODDYN	32 carrière du Purgatoire		
GUILLAUME TENTI COIFFEUR I AM YOUR BARBER	194 bis rue de Tourcoing		
HAPIK	1 route de Roncq- Promenade de Flandre		
HARKBAT	Voie nouvelle, rue de Reckem		
HARKBAT	Voie nouvelle		
HAUT LA CONSIGNE	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 10 rue du Vert Bois		
HDA PROTECT	8 allée du Colza		
HOME METAL MENUISERIE MICHEL	20 rue Jules Verne		
HOME REMAKE	45 rue Victor Hugo		
HOMESIGHT	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 33 rue de Reckem		
HOTEL DES ACACIAS	39 rue du Dronckaert		

HOTEL IBIS STYLES	4 rue du Vertuquet			
HYBSTER	1 Rue du Duremont			
IMAGINE HAIR	36 rue de Tourcoing			
IMMOBILIERE DE NEUVILLE	4 contour de l'Eglise			
Initiative Lille Métropole Nord	32 boulevard Gambetta CS 30285			
INNOV'AXE	33 rue de Reckem			
INTERFISCAL OSKAR	1 Rue des Forts			
INTERSPORT	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			
J.D.BOIS	27 rue Robert Schuman			
JARDINIERS DE FRANCE	Pôle de Développement 1 rue de Rome			
JC TOITURES	4 rue Maxence Vandermeersch			
JCH CONCEPT	1 Contour de l'Eglise			
JENNYFER	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			
JLG RENOV	4 sentier du sapin vert			
JP BARRIAT ASSISTANCE INFORMATIQUE	30 rue de la Briqueterie			
JULES, BIZZBEE, BRICE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			
JULES, BIZZBEE, BRICE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			
JUSQU'AU BOUT DES ONGLES	1 allée Henri Matisse			
JUSTE ELLES	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			

KAPORAL	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
KAR KONSULTING	17 rue du Vertuquet		
KARO RAINA	133 rue du Chemin Vert		
KFC	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
KFC	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
KIABI	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
KING JOUET	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
KOBIKA CONSEILS	38 rue du Moulin		
KOHALA	17 rue du Vertuquet		
L ET M AUTO SERVICES	2 rue des Forts		
LA BARAQUE A FRITES	14 rue Jules Verne		
LA CROUSTILLANTE	2b rue Jean Jaurès		
LA FABRIQUE DES COQUELICOTS	83 rue des Cinq Voies		
LA MODE ENTRE NOUS	20 rue de Tourcoing		
LA PARENTHESE BEAUTE	92 rue de Tourcoing		
LA PEPIT'ZERRIA	6 rue du Chemin Vert		
LA RONDE DES PAPILLONS	Les Peupliers 17 rue du Vertuquet		
LA TANIERE	24 rue des 5 Voies		
LaBijoutrice	119 rue de Tourcoing		
LABORATOIRE DENTAIRE LES ECRINS	5 square du Sarrazin		
LABORATOIRES ELSAY ET RIGA	14 rue des Forts		
LABORATOIRES SARBEC	10 Rue du Vertuquet		
LABORATOIRES SARBEC	10 Rue du Vertuquet		

LAMARE Maison Services	31 rue Jean de la Fontaine		
LCOS RENOVATION	7 rue Pasteur		
LE BEUP	1 rue Emile Zola		
LE BOCCA'L	9 allée des Serres		
LE ROI DU MATELAS	26 rue du Vertuquet		
LECLERC DRIVE	15 rue du Vertuquet		
LED ETUDE	31 rue Emile Zola		
LEROY MERLIN	1 route de Roncq- Promenade de Flandre		
LES 3 BRASSEURS	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
LES AS DU NETTOYAGE	1 rue Pierre Corneille		
LES MERVEILLES D'ADELE	71 b rue de Tourcoing		
LES PAPILLONS	337 rue de Tourcoing		
LES PAPILLONS	337 rue de Tourcoing		
LES PEUPLIERS	17 rue du Vertuquet		
LES TRESORS DE NATHALIE/BOUTIQUE PETIT A PETIT	71 rue du Christ		
L'ESTAMINET PROMENADE DE FLANDRE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
LHEUREUX IMMOBILIER	80 rue d'Halluin		
LIBRAIRIE LA BROUETTE	45 bis rue de Tourcoing		
LIBRAIRIE LA BROUETTE	45 bis rue de Tourcoing		
L'INDUSTRIEL	rue du Maréchal Leclerc		
Line'Services	12 rue Léon Leman		
LOGIN	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 9 rue du Vertuquet		

LOGIN	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 9 rue du Vertuquet		
LOGVAD FORMULE 5	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 3 rue du Duremont		
LOLA LIZA	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
LPC +	17 rue du Vertuquet		
LT EVENT	93 rue de la Forgette		
LUDGE AUTO	59 rue des Cinq Voies		
LUDY KEY	4 sentier du Pape		
LUXURY AUTO CLEAN	104 Rue de Tourcoing		
LYOEN	9 rue Sainte Anne des Plaines		
M CARETTE CEDRIC	71 rue de Tourcoing		
M DUSEVEL VINCENT	53 rue du Moulin		
M RIBEIRO LOPES DE MOURA ARMANDINO	5 sentier de la baguette		
M WAROCQUIER GILLES	91 rue du Docteur Schweitzer		
MAISON DAUCHY	7 rue de Gand		
MAISON DU MONDE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
MAJDELTIER	Centre commercial Promenade de Flandre 1 route de Roncq		
MAM 1, 2, 3 Soleils	35/6 rue d'Halluin		
MAM 1, 2, 3 Soleils	35/6 rue d'Halluin		
MAM 1, 2, 3 Soleils	35/6 rue d'Halluin		
MAM 1, 2, 3 Soleils	35/6 rue d'Halluin		
MAM EN BONHEUR	315 rue de Tourcoing		
MAM EN BONHEUR	315 rue de Tourcoing		
MANGO	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		

MANGO	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
MARINE BEAUTY	44 rue des Fromets		
MAXI ZOO	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
MAXICOFFEE	7 rue du Vert Bois		
MECATECHNIC	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 9 rue du Vert Bois		
MEDIAMA	110 rue de Reckem		
MEDIASTIC	12Rue du Vert Bois		
MEMPHIS COFFEE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
MENUI'STYL	45 rue Blaise Pascal		
MISTER GYPSIE	8 rue des Gabelous		
MME GOMES NATHALIE	19 rue de la Forgette		
MME RYCKAERT ANNA	17 rue des Gabelous		
MOA	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
MOTOREN FRANCOYS SPRL	15 rue du Vertuquet		
MOUSSE DU NORD / HOME-SPIRIT	17 Rue des Forts		
MR WEMEAUX PHILIPPE	19 rue Jean Monnet		
MR. POLIMETAL	1bis rue du Dronckaert		
NATURA NOVA	2 bis rue Jean Jaurès porte 5		
NATURAL PAYSAGES	2 chemin du labyrinthe		
Nature et Petits Pas	26 rue du Vertuquet		
NAT'UROPATHE	8 square Sarrazin		
NAUMY	1 route de Roncq Promenade de Flandre		
NEUVILLE AUDITION	32 rue de Tourcoing		

NEUVILLE EVENTS	15 rue de Reckem		
NEUVILLE HABITAT	24 bis rue de Tourcoing		
NORD POIDS LOURDS (NPL)	106 Rue de Reckem		
OGEFA FOCKALE	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 17 rue du Vertuquet		
OHLA	1 route de Roncq- Promenade de Flandre		
OIKA OIKA	8 rue du Docteur Calmette		
OK CONTRÔLE (DEKRA)	2 Rue des Forts		
ON LIVE	11 rue de Tourcoing		
ONEKREA	26 rue des Fromets		
OPTIC 2000	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
OPTIQUE DU FERRAIN	32 bis rue de Tourcoing		
ORCHESTRA	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
OVIALA	33 rue de Reckem		
PAIN D'ANTAN	7 rue de Gand		
PANEF	c/o Altia Hôtel 4 rue du Vertuquet		
PANEF	c/o Altia Hôtel 4 rue du Vertuquet		
PEP'S HAIR	100 rue de Tourcoing		
PIRATE PARADISE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
PÏV EQUIPEMENTS	1 rue de Reckem		
PIZZERIA LA SVOLTA	19 rue de Reckem		
PLASTISEM	11 bis rue du Vertuquet		
PLOMBERIE SEGIC	32 rue de Gand		

POLTRONE SOFA	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			
POLTRONE SOFA	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			
POMPES FUNEBRES SIX	13 rue du Vertuquet			
Pour gagner ensemble	1 allée des Blés d'Or			
PRETTY COIFFURE	18 résidente du château d'eau			
PRIVILEGE HOME INSTITUT	86 rue du Docteur Delegrange			
PROBATISOLS	1 Contour de l'église			
PRO-HABITAT	90 rue du Dr Delegrange			
PROMOD	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			
PROMOD	1 route de Roncq - Promenade de Flandre			
PROVOST S.A.	rue Gustave Eiffel PARC DU FERRAIN			
PROVOST S.A.	rue Gustave Eiffel PARC DU FERRAIN			
PROXI'VIE	146 rue de Tourcoing			
PUBOS	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 26 rue du Vertuquet			
REIKI O LOGIS	3 rue Edouard Branly			
REMA NORD	23 rue du Vertuquet			
REMA NORD	23 rue du Vertuquet			
REPA France SAS	13 rue des Forts Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain			
RESTAURANT LE GLOBE	32 bis rue de Gand			
RESTAURANT LES GRILLONS	216 bis rue de Tourcoing			
RINGANA	rue de Tourcoing			

RMB	17 A rue du Vertuquet		
RODRIBAT	21 résidence du Château d'eau		
ROUGE GORGE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
ROUTE59	Parc d'Activités de Neuville-en-Ferrain 33bis rue de Reckem		
ROYALE SAUCE STARFRAICHE	6 rue des Forts		
RYMA	23 rue du Vertuquet		
SAHINLER	96 Rue du Dronckaert		
SALAD AND CO	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
SANS CHICANER	40 rue du Berquier		
SARL CARRERE ELECTRICITE	17 rue du Chemin vert		
SARL FORTRYE	3 rue du Vert Bois		
SARL MEDIAMA	110 rue de Reckem		
SARL SEGARD ET COMPAGNIE	7 rue de Reckem		
SARL VERPLANCK	40 rue Fernand Lecroart		
SCHMIDT	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
SCI DEUX C	11 rue Jules Verne		
SCI DHABOGIL	34 rue Fernand Lecroart		
SCOTT PEINTURE	15 rue du Vertuquet		
SIA HABITAT	67 avenue des Potiers		
SIA HABITAT	67 avenue des Potiers		
SIGNE ET BABILLE	3 square des Rosiers		
Société PREPA CONSEIL	17 rue du Vertuquet		
SODAM DECUYPER Ets	10 rue Jean Fiévet		
SOINS MELOCOTON	20 rue de la Forgette		

SORETRAC	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 19 rue du Vertuquet		
SPA ADDICT	104 Rue de Tourcoing		
SPORT 3D DIFFUSION	17 rue du Vertuquet		
STARSHIP LASER, WEEZ JUMP	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
START PEOPLE	17 rue du Vertuquet		
STOKOMANI	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
SWEETY CLOSET	40 rue du Gallodrome		
SYNERGIE NATURE	34 rue du Docteur Delegrange		
SYSMO SYSTEMES MODULAIRES	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 25 rue des Forts		
TANAMAN	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 2 rue du Duremont		
TANAMAN	Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain 2 rue du Duremont		
TAPE A L'ŒIL	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
TAXI JEAN JACQUES	1 rue Honoré de Balzac		
TAXI NEUVILLOIS	23 rue Emile Dellette		
THE BAY	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
THE TEAM CLEAN	220 rue de Tourcoing		
THERMECO	27 rue de Tourcoing		
TOM AND CO	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
TOOLBOX	59 rue du Dronckaert		
TRUTZSCHLER CARD CLOTHING FRANCE	Rue des Philippaux		
TV AUTOMOBILES	28 rue du Chemin Vert		

UN JOUR AUTREMENT	74 bis rue du Dronckaert		
UNION FRANCAISE DES TAPIS ET DES MOQUETTES	3 rue du Vert Bois		
UNION TEXTILE EUROPÉENNE	29 Rue des Forts		
VANDEBUSSCHE	13b rue du Vertuquet		
VANLAINE INTERNATIONAL	29 Rue des Forts		
VERSHELDE WEI	16 rue Maxence Vandermeersch		
VERTBAUDET	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
VERY NETT 59	3 rue des Forts		
VH AUTO ECOLE	8 Contour de l'Eglise		
VIB S	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
VITALITERIE	1 route de Roncq - Promenade de Flandre		
VIVACOM EVENTS SAGARMATHA	1 rue du Vertuquet		
WABTEC	Voie Nouvelle/rue de Reckem		
WAUQUIÉZ INTERNATIONAL	20 rue du Vertuquet		
WEELC CITY	Parc d'activités de Neuville en Ferrain 1 rue du Vertuquet		
WILLEMSE	6 rue des Forts		
WOLLUX DIFFUSION	17 rue du Vertuquet		
WOODSTOCK	49 rue du Moulin		
ZEN LITERIE	62 rue Jean Fiévet		

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

# ANNUAIRE DE PRÉFECTURE

TRANSMIS DE LA PREFECTURE : *(VOIR FEUILLET DETACHABLE)*

## CHAPITRE 5 : LES MOYENS RECENSÉS

Véhicules détenus

Service		Energie	Immatriculation	date de 1ère mise en circulation	Kilométrage
BATIMENT	RENAULT TRAFIC	Diésel	GH 398 HG	30/06/2022	3 773
BATIMENT	RENAULT KANGOO	Essence	FG 133 EN	16/05/2019	22 870
BATIMENT	RENAULT KANGOO ELECTRICIEN	Diésel	BV 689 LT	26/09/2011	64 394
BATIMENT	RENAULT KANGOO EXPRESS MAINTENANCE	Electrique	ES 137 YQ	22/12/2017	38 647
BATIMENT	RENAULT KANGOO EXPRESS MENUISIER	Electrique	ES 984 YQ	22/12/2017	26 523
BATIMENT	RENAULT KANGOO RESPONSABLE ATELIER	Essence	FG 282 EN	16/05/2019	22 760
ESPACE VERT	RENAULT MASTER BENNE	Diésel	GA 986 ZP	28/07/2021	7 827
ESPACE VERT	RENAULT MASTER BENNE	Diésel	FG 553 YH	13/06/2019	16 347
ESPACE VERT	GOUPIL	Electrique	AD 913 DX	30/09/2009	54 467
ESPACE VERT	FIAT DUCATO BENNE	Diésel	ED 413 MT	29/06/2016	28 919
EV / BAT / AL	FORD TRANSIT	Diésel	CH 769 BW	03/03/2008	105 221
ESPACE VERT	RENAULT MASTER BENNE	Diésel	FV 206 FS	20/11/2020	10 227
ESPACE VERT	RENAULT MASTER BENNE	Diésel	FV 269 FS	20/11/2020	28 306
APPUI LOGISTIQUE	RENAULT MASTER	Diésel	EZ 589 HG	25/07/2018	31 075
RESTAURATION	PEUGEOT BOXER	Diésel	EH 698 HS	07/12/2016	37 588
RESTAURATION	RENAULT KANGOO EXPRESS	Essence	GN 046 WA	10/05/2023	2 496
RESTAURATION	PANDA BLANCHE	Essence	776 DBP 59	27/05/2008	73 250
CRECHE /CCAS	RENAULT KANGOO	Essence	GL 383 LF	30/12/2022	10
CCAS	RENAULT KANGOO EXPRESS ELEC	Electrique	EZ 178 GZ	25/07/2018	6 903
ESPACE PUBLIC	RENAULT EXPRESS RESPONSABLE	Essence	GA 035 ZQ	28/07/2021	11 126

REGISSEUR	RENAULT KANGOO	Essence	GH 428 HG	30/06/2022	6 206
REGISSEUR	RENAULT TRAFIC	Diésel	FV 259 FS	20/11/2020	11 291
PÔLE CADRE DE VIE	RENAULT CLIO DIRECTION	Diésel	100 CSA 59	28/06/2007	159 699
PATRIMOINE BÂTI	RENAULT CLIO RESPONSABLE	Essence	FG 124 EN	16/05/2019	52 051
PÔLE CADRE DE VIE	RENAULT CLIO NOIRE	Diésel	BA 826 WT	30/09/2010	128 000
DGS	TOYOTA CHR	Hybride	GS 289 QW	28/11/2023	-
POLICE MUNICIPALE	TOYOTA CHR	Hybride	GF 256 FS	27/11/2021	9 982

### Parc des remorques et engins

SERVICE	VEHICULE		Immatriculation	Date de 1ère mise en circulation	Heures
ESPACE VERT	TONDEUSE RUBY		EX 748 BP	02/05/2018	1185 h
ESPACE VERT	REMORQUE		2928 RT 59		
ESPACE VERT	REMORQUE		4669 TZ 59		
ESPACE VERT	REMORQUE		6969 KS 59		
EVENEMENTIEL	CARAVANE PILOTE 410		FN 005 GD	27/06/1972	
ESPACE VERT	TONDEUSE RUBY		EB 264 LH	19/04/2016	850 h
ESPACE VERT	TONDEUSE KUBOTA		DH 667 AY	26/06/2014	1136 h
ESPACE VERT	GLUTTON			01/06/2007	1400 h
ESPACE VERT	TRACTO PELLE JCB		2CX 4WS	01/04/2007	4426 h
FÊTES ET TRANSPORTS	REMORQUE PODIUM		308 ABC 59	04/05/2000	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE  
**MOYENS MATÉRIELS**  
**LE MATÉRIEL DE SECOURS À REVOIR**

Quantité	Article	Fournisseur	Prix Total TTC €
0	Cuissardes de sécurité	FIPROTEC	
10	Bottes	FIPROTEC	
10	Couvertures de survie	FIPROTEC	
1	Trousse de secours 10 personnes	FIPROTEC	
3	Lampes PETZI pour la tête <i>(Voir piles)</i>	FIPROTEC	
19	Gants PROTECTION « Mapa »	FIPROTEC	
0	Raclettes largeur : 45	GUILBERT	
0	Raclettes largeur : 35	GUILBERT	
0	Pelles à neige	GUILBERT	
2	Containers plastic 660 litres – roulettes	COLMAT et VALCO	
50	Sacs Hydro – bag <i>(Etanchéité)</i>	POINT.P	
5	Lits d'appoint 190 x 70 « collapside »	DECATHLON	
5	Pompes Hydro 12 m3	BRICO DEPOT Tourcoing	
1	Motopompes HONDA 36 m3	DESBUQUOIS PRO	
1	Barque - Caudreleux (Acquisition 2004)	COVEMAECCKER Bondues	
1	Barque Quick – Etang de pêche (Acquisition 2006)	PATOUX Bersée	
<b>TOTAL</b>			

**MATÉRIEL DISPONIBLE AU LOCAL SERVICE DES FÊTES ET TRANSPORTS AU SERVICE TECHNIQUE**

**(Thibault VANDEWYNGAERDE - Tél. 06 )**

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE  
**LISTE DES BATIMENTS SCOLAIRES  
 RESTAURANTS & ANNEXES**

Etablissements Adresses	Directeur Directrice	Tel	Nombre de personnes présentes	Nombre de PMR	Nombre d'enfants
<b>Groupe scolaire Lamartine</b>  18 rue du Maréchal Lyautey   Mat. 4 classes  Primaire 6 classes			14 enseignants dont le directeur  3 ATSEM  1 réfèrent périscola ire		          100  134
<b>Groupe Scolaire Camille Claudel</b>  29 rue du Gallodrome  Mat. 3 classes  Primaire 4 classes  1 classe soleil « DAAM »			7 enseignants dont la directrice  2 ATSEM  1 réfèrent périscolaire		          66  105  6
<b>Groupe scolaire Ambroise Paré</b>  Rue Ambroise Paré  Mat. 4 classes  Primaire 7 classes			11 enseignants dont la directrice  3 ATSEM  1 réfèrent périscolaire		          80  150

<b>Ecole Lacordaire</b> 106 rue du Bailly Mat. 3,5 classes Primaire 6,5 classes			1 directrice 10 enseignants 1 référent périscolaire	106 171
<b>Ecole Sacré Cœur</b> 39 rue Jean Fiévet Primaire 6 classes			4 enseignants 1 référent périscolaire	131
<b>Ecole Saint Joseph</b> 29 rue de Tourcoing Mat. 4 classes Primaire 3 classes			1 directrice 6 enseignants 1 référent périscolaire	116 82
<b>Collège Jules Verne</b> 107 rue du Christ 12 classes				233
<b>Collège Saint-Joseph</b> 15 rue Alphonse Daudet 19 classes				531

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE  
**LIEUX D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE**  
**SALLES DE SPORTS**

<b>Etablissement Responsable</b>	<b>Localisation Téléphone</b>	<b>Caractéristiques (superficie, possibilité de restauration, de couchage...)</b>
<b>Salle DEPOORTERE</b> Léon GUILBERT	Rue du Christ 59960 Neuville en Ferrain	1180 m2 au sol 16 tapis de gym
<b>Espace mezzanine DEPOORTERE</b> Léon GUILBERT	Rue du Christ 59960 Neuville en Ferrain	200 m2 au sol 18 tapis de gym
<b>Salle de danse DEPOORTERE</b> Léon GUILBERT	Rue du Christ 59960 Neuville en Ferrain	200 m2 au sol 18 tapis de gym
<b>Salle Didier FLAMENT</b> Léon GUILBERT	Rue du Christ 59960 Neuville en Ferrain	814 m2
<b>Salle Jean FIEVET</b> Rachid LAGHOUATI	Allée des Sports 59960 Neuville en Ferrain	1 050 m2
<b>Dojo MYTER</b> Rachid LAGHOUATI	Allée des Sports 59960 Neuville en Ferrain	384 m2 192 tapis
<b>Dojo FIEVET</b> Rachid LAGHOUATI	Allée des Sports 59960 Neuville en Ferrain	169 m2 70 tapis

<b>Salle Jules DEVOS</b> Rachid LAGHOUATI	Allée des Sports 59960 Neuville en Ferrain	504 m2 40 tapis de gym
<b>Extension Salle Jules DEVOS</b> Rachid LAGHOUATI	Allée des Sports 59960 Neuville en Ferrain	171 m2

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE  
LIEUX D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE  
LOGEMENTS D'URGENCE

<b>Nature</b>	<b>Localisation</b>	<b>Modalités</b> <b>Possibilité de mobilisation</b> <b>(restauration, entreprises...)</b>
<b>MAISON</b> au-dessus de la structure des P'tits loups	Rue du Berquier	Capacité d'accueil : 4/5 personnes 3 Pièces (dont 2 chambres) 1 Cuisine

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE  
**Fournisseurs d'urgence**

NATURE DE FOURNITURE	LOCALISATION	CONTACTS
<b><u>CARBURANTS</u></b>		
Ets POWER	Dronckaerstraat 95 8930 - MENEN-REKKEM	
TOTAL NV TWINSHOP VERMEULEN	Dronckaertstraat 47 8930 - MENEN-REKKEM	
<b><u>MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION</u></b>		
Ets DECUYPER	10, rue Jean Fiévet 59960 NEUVILLE EN FERRAIN	
BRICO DÉPOT	Chaussée Fernand Forest 59200 TOURCOING	
<b>PRODUITS SERVICES AUX ENTREPRISES VEHICULES TRANSPORTS DEPANNAGE - ENLEVEMENT</b>		
SARL DB AUTOMOBILES	250, Rue de Tourcoing 59960 NEUVILLE EN FERRAIN	
GARAGE DEBREYNE (FIAT)	29, Rue d'Halluin 59960 NEUVILLE EN FERRAIN	
SARL DEPANORD	22 rue de Haarlem 59200 TOURCOING <a href="mailto:depanord@gdr-assistance.fr">depanord@gdr-assistance.fr</a>	
AUCHAN Roncq	Boulevard d'Halluin 59223 Roncq	
LEROY MERLIN	Centre commercial Auchan Roncq Neuville-en-Ferrain	

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE  
**APPROVISIONNEMENT - ALIMENTATION**  
**(EAU, NOURRITURE...)**

NATURE	LOCALISATION	MODALITES POSSIBILITE DE MOBILISATION (restauration, entreprises...)
<p><b>Restaurant</b></p> <p><b>ROCHEVILLE</b></p> <p>Stock disponible :            200 Litres de Lait            20 / 40 packs d'eau            (300 / 600 Litres)            Café            Surgelés (à déterminer)            Conserves (1 service ~ 250 pers.)</p>	<p>Rue du Vertuquet            59960 Neuville en Ferrain</p>	<p>Fours (Transport des repas)            2 Grands = 200 repas / four            4 Petits = 120 repas / four</p> <p>Cafetières : 1 = 120 pers.</p>